UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

N° 77

FACULTÉ DE MÉDECINE

ÉTUDE ÉTIOLOGIQUE
DE
L'HYPNOSE

THÈSE

Présentée et publiquement soutenue devant la Faculté de Médecine de Montpellier

Le 7 Juillet 1911

PAR

Gaston DURVILLE

Né à Paris, le 25 Janvier 1887

Ancien Interne de l'Assistance publique de Paris

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE

Examinateurs de la thèse

GRASSET, professeur, *président.*
RAUZIER, professeur. } *Assesseurs.*
LEENHARDT, agrégé. } *Assesseurs.*
GAUSSEL, agrégé.

PUBLICATIONS DE PSYCHISME EXPÉRIMENTAL

30, Boulevard de Strasbourg, 30

PARIS

—

1911

UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

N° 77

FACULTÉ DE MÉDECINE

ÉTUDE ÉTIOLOGIQUE DE L'HYPNOSE

THÈSE

Présentée et publiquement soutenue devant la Faculté de Médecine de Montpellier

Le 7 Juillet 1911

PAR

Gaston DURVILLE

Né à Paris, le 25 Janvier 1887

Ancien Interne de l'Assistance publique de Paris

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE

Examinateurs de la thèse

GRASSET, professeur, *président.*
RAUZIER, professeur.
LEENHARDT, agrégé. } *Assesseurs.*
GAUSSEL, agrégé.

ACAD. LANGUEDOC. BIBL.

PUBLICATIONS DE PSYCHISME EXPÉRIMENTAL

30, Boulevard de Strasbourg, 30

PARIS

—

1911

PERSONNEL DE LA FACULTÉ

Administration

MM. MAIRET (✻). . . . . DOYEN
SARDA . . . . . ASSESSEUR
IZARD. . . . . SECRÉTAIRE

Professeurs

Clinique médicale.	MM. GRASSET (✻ Chargé de l'enseig' de pathol. et thérap. génér.
Clinique chirurgicale	TEDENAT (✻).
Thérapeutique et matière médicale.	HAMELIN (✻).
Clinique médicale.	CARRIEU.
Clinique des maladies mentales et nerv. . .	MAIRET (✻).
Physique médicale	IMBERT.
Botanique et hist. nat. méd.	GRANEL.
Clinique chirurgicale	FORGUE (✻).
Clinique ophtalmologique	TRUC (✻).
Chimie médicale..	VILLE.
Physiologie	HEDON.
Histologie	VIALLETON.
Pathologie interne	DUCAMP.
Anatomie	GILIS (✻).
Clinique chirurgicale infantile et orthop . .	ESTOR.
Microbiologie.	RODET.
Médecine légale et toxicologie	SARDA.
Clinique des maladies des enfants	BAUMEL.
Anatomie pathologique	BOSC.
Hygiène	BERTIN-SANS (H.)
Pathologie et thérapeutique générales . . .	RAUZIER. Chargé de l'enseignement de la clinique médicale.
Clinique obstétricale.	VALLOIS.

Professeurs adjoints : MM. DE ROUVILLE, PUECH, MOURET
Doyen honoraire : M. VIALLETON
Professeurs honoraires : MM. E. BERTIN-SANS (✻), GRYNFELTT
M. H. GOT, *Secrétaire honoraire*

Chargés de Cours complémentaires

Clinique ann. des mal. syphil. et cutanées .	MM. VEDEL, agrégé.
Clinique annexe des mal. des vieillards . .	VIRES. agr. libre
Pathologie externe	LAPEYRE, agr. lib.
Clinique gynécologique	DE ROUVILLE, Prof. adj.
Accouchements	PUECH, Prof. adj.
Clinique des maladies des voies urinaires .	JEANBRAU, agr. libre.
Clinique d'oto-rhino-laryngologie	MOURET, prof. adj.
Médecine opératoire.	SOUBEYRAN, agrégé.

Agrégés en exercice

MM. GALAVIELLE	MM. LAGRIFFOUL.	MM. DERRIEN.
VEDEL	GAUSSEL.	MASSABUAU.
SOUBEYRAN	RICHE	EUZIÈRE.
GRYNFELTT ED.	CABANNES	LECERCLE.
LEENHARDT	DELMAS (Paul).	FLEIG, chargé des fonct.

Examinateurs de la Thèse

MM. GRASSET, *président.* | LEENHARDT, *agrégé.*
RAUZIEZ, *professeur.* | GAUSSEL, *agrégé.*

La Faculté de Médecine de Montpellier déclare que les opinions émises dans les Dissertations qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leur auteur : qu'elle n'entend leur donner ni approbation, ni improbation.

A MON PÈRE

HECTOR DURVILLE

Il fut le premier de mes maîtres.
C'est lui qui inspira ces travaux.

A MON PRÉSIDENT DE THÈSE

M. LE DOCTEUR GRASSET

Professeur à la Faculté de Médecine.

Associé national de l'Académie de Médecine,
etc.

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41534902_0116

A MES MAITRES DANS LES HOPITAUX

Docteur VAQUEZ, professeur agrégé à la Faculté, médecin de l'Hôpital St-Antoine.

Docteur RICARD, professeur agrégé à la Faculté, chirurgien de l'Hôpital St-Antoine.

Docteur PETIT, médecin de l'Hôtel-Dieu.

Docteur VILLEMIN, chirurgien de l'Hôpital Bretonnaux.

Docteur MOUCHET, chirurgien des Hôpitaux,

Docteur BROCQ, médecin de l'Hôpital St-Louis.

Docteur SÉGLAS, médecin de la Salpêtrière.

Docteur DOLERIS, accoucheur de l'Hôpital St-Antoine.

Docteur DE LAPERSONNE, professeur de clinique ophtalmologique à la Faculté, chirurgien de l'Hôtel-Dieu.

Docteur R. MARIE, médecin des Hôpitaux de Paris, chef de l'Hospice de Brévannes.

Docteur CARTON, médecin adjoint du Sanatorium de Brévannes.

PRÉFACE

Dans ce travail, aussi précis que possible, nous nous sommes efforcé d'apporter, dans la mesure de nos moyens, une contribution à l'étude si compliquée, et encore si controversée, de l'étiologie de l'Hypnose.

Le sujet est vaste et déjà exploré par des maîtres ; aussi nous ne nous arrêterons, avec intention, que très peu sur les faits déjà bien connus — tels l'hypnotisme proprement dit, et la suggestion — préférant nous appesantir davantage sur un sujet bien épineux peut-être, parce que mal connu, celui des « Forces mal définies » que pourrait émettre l'organisme humain, forces qui seraient capables, dans certains cas, de jouer un certain rôle dans la production du Sommeil provoqué. Nous n'avons, par conséquent, nullement l'intention d'étudier ici la symptomatologie de l'hypnose, et nous nous limiterons à l'étude des causes qui déterminent cet état.

Pour nous conduire à pas prudents à travers un sujet si difficile, nous nous sommes bien gardé de faire aucune hypothèse, concernant la manière d'expliquer les phénomènes, car nous savons très bien qu'il vaut mieux ne rien dire que de dire des choses à la légère. Nous nous sommes donc cantonné dans l'expérimentation : « des faits, rien que des faits », tel est le principe qui nous a guidé. — Les théories, en effet, sont comme les êtres vivants : elles naissent, arrivent à leur apogée et

meurent ; les faits précis et bien constatés, au contraire, demeurent.

Nous n'avons pas, pour ainsi dire, fait d'historique de la question des « Forces mal définies émises par l'homme », non pas parce que nous avons la folle idée de croire que tout ce qui a été fait avant nous sur le sujet est sans valeur, mais pour plusieurs raisons : trop souvent, les auteurs anciens manquent de méthode rigoureuse, la seule valable de nos jours, et parmi les faits qui pourraient être intéressants, on en trouve d'autres où le manque de sens critique est trop évident. L'esprit scientifique actuel ne peut plus se satisfaire d'affirmations hasardées et vaines, et nous avons besoin de la preuve qui contient en elle la critique.

Nous nous sommes donc fait à nous-même toutes les critiques que nous avons cru possible de faire ; d'ailleurs, si nous en avons omis, nos juges ne manqueront pas de nous les signaler.

Enfin, nous nous sommes peu attaché à l'historique parce que, dans une science à son aurore, on a le droit, disons même le devoir, d'être exigeant, de demander à « voir pour croire » ; nous n'avons donc causé que de ce que nous avons expérimenté nous-même.

Les observations et expériences que nous relatons nous sont donc presque toutes personnelles ; elles ont été recueilles dans les hôpitaux de Paris ou dans notre laboratoire au cours de nos études médicales ; les quelques autres, est-il nécessaire de le dire, ont été choisies chez des auteurs dont la méthode expérimentale est considérée comme rigoureuse.

Enfin, cette thèse, dont nous avons adressé une partie à l'Académie des Sciences pour le Prix Fanny Emden (Mai 1911) est présentée à la Faculté comme une modeste contribution apportée sans parti pris, sans idées préconçues, à une science neuve. Etant donnée cette nouveauté du sujet, nous sommes très touché et très honoré de voir M. le professeur Grasset en accepter la présidence. Nous le remercions bien sincèrement.

L'HYPNOSE EST UN ÉTAT RÉEL SPÉCIAL OU N'EST QUE LE RÉSULTAT D'UNE SIMULATION

Pour étudier les causes d'un phénomène, il faut au moins que ce phénomène existe ; voilà qui est naïf. Or, une question se pose tout d'abord, avant d'envisager les causes considérées comme capables de produire l'hypnose, c'est celle de la réalité même de cet état. Si cet état, en effet, n'est que le résultat d'une simulation de la part du sujet, les causes devront être cherchées uniquement dans le sujet lui-même, dans son état mental ; ce n'est nullement le but que nous nous sommes proposé.

La question de la réalité de l'hypnose eût semblé dérisoire, il y a quelques années, car tous les neurologues, imbus encore des idées du grand Charcot, considéraient le sommeil provoqué, non seulement comme un état bien réel, mais comme un état ayant ses signes bien nets, fixes, immuables, tels l'hyperexcitabilité de la léthargie, la persistance des attitudes de la catalepsie, l'oubli au réveil, etc. Il y avait des signes de l'hypnotisme, comme il y avait des stigmates de l'hystérie. Certes, il y avait là une grave exagération ; et nous souscrivons à l'opinion émise par l'école de Nancy, qui dit que le grand hypnotisme n'existe pas, ou plutôt, qu'il n'est que le résultat d'une éducation des sujets et que les prétendus signes somatiques de l'hypnose

n'ont aucune réalité ; nous savons que, Charcot mort, le grand hypnotisme disparut comme disparut la grande attaque hystéro-épileptique qu'il avait créée.

Mais M. Babinski va beaucoup plus loin que l'école de Nancy, et c'est à cause de l'avis qu'il émet que nous écrivons tout ce chapitre : il écrit, non seulement que le grand hypnotisme n'existe pas (sur ce point nous sommes de son avis), mais que même le petit hypnotisme pourrait bien n'être qu'une fiction ! M. Babinski dit en effet (Sem. médic. Juil. 1910) : « *A beaucoup d'égards, l'hypnotisé se comporte comme un comédien, et l'hypothèse que tout l'hypnotisme constitue une farce n'est pas absurde* » ; et cependant M. Babinski continue : « ... Aussi n'y a-t-il peut-être pas prétention de ma part à penser qu'ayant vécu pendant plusieurs années, aux débuts de ma carrière de neurologue, à la Salpêtrière, dans un milieu où l'on cultivait particulièrement l'hypnotisme, qu'ayant eu l'occasion de suivre, pendant plus de vingt ans, un certain nombre des sujets qui présentaient les caractères les plus parfaits de l'hypnotisme, et qu'ayant observé dans d'autres milieux que la Salpêtrière des phénomènes analogues, je suis en mesure d'émettre un avis de quelque valeur.

« Je ferai donc ma profession de foi. Je déclare que l'*existence effective d'un état qu'on peut appeler " Sommeil hypnotique " différant d'ailleurs notablement de toutes les autres espèces de sommeil, et susceptible d'être aisément simulé, me paraît très vraisemblable.* Voici mes raisons à l'appui de cette manière de voir. A l'époque où l'hypnotisme s'épanouissait à la Salpêtrière, il y avait en permanence, réunis dans un même service, une dizaine de sujets sur lesquels on expérimentait. L'hypothèse d'une vulgaire simulation entraîne celle d'une sorte de complot nécessitant la connivence des malades en contact journalier avec les mystificateurs. On imagine difficilement que le secret de cette mystification ait été indéfiniment gardé sans donner naissance à des fuites. Nous entendons bien dire, de temps en temps, par les compagnes de ces grands sujets-femmes qu'elles

manquaient parfois de sincérité, mais jamais aucune accusation précise n'a été portée contre elles. Bien souvent des malades atteintes d'affections organiques, vivant dans les mêmes salles, venaient demander au médecin de chercher à les hypnotiser pour les guérir, ce qui semble prouver que l'hypnotisme, en ce milieu, était pris au sérieux. J'ai cherché à confesser d'anciens sujets, à différentes reprises, longtemps après leur sortie de l'hospice, alors qu'ils n'avaient plus aucun intérêt apparent à me tromper ; je crois avoir employé tous les moyens propres à obtenir des aveux : le résultat fut toujours négatif. »

Que conclure de cette citation de M. Babinski ?

Elle nous a d'abord dit que l'hypnotisme n'est peut-être qu'une farce ; elle nous a prouvé ensuite que l'hypnotisme peut très bien être réel. Alors nous ne savons plus.

M. Babinski dit que « le sommeil hypnotique.... est susceptible d'être aisément simulé » ; voilà qui est entendu ; tous les hypnotiseurs actuels le savent. — On peut aussi simuler des contractures (plus ou moins bien), des suggestions, l'oubli au réveil, etc. ; nous savons très bien combien il faut se défier des sujets, et combien il faut soumettre au crible d'une dure critique tous les phénomènes qu'ils présentent. Mais, sous prétexte qu'un phénomène peut être simulé, devons-nous mettre en doute sa possibilité d'exister réellement en dehors de toute simulation ? Nullement. Si nous considérions comme non existant tout ce qui peut se simuler, le cadre de la pathologie mentale se restreindrait singulièrement ! Délires de toutes espèces, manie, mélancolie, etc., etc., états seconds toxiques, épileptiques, hystériques, etc., s'évanouiraient (l'hypnotisme n'est qu'un état second). Mais alors, pourquoi le distingué neurologue parle-t-il de farce ? Il est vrai qu'il dit que l'hypnotisme est *peut-être* une farce ; un peut-être n'est pas une affirmation, mais ce mot contient un doute, et un doute, dans la bouche de M. Babinski a un retentissement considérable ; ce doute se comprend d'autant moins que l'auteur expose ensuite une série

de faits qui prouve précisément la réalité de l'hypnose. Il dit qu'il a questionné de toutes façons les anciens sujets hypnotiques, pour obtenir d'eux l'aveu de leur simulation, et qu'il n'a rien obtenu. Or, on sait avec quelle magistrale habileté M. Babinski sait extraire la vérité à ses malades ; ses investigations ont donc une grande valeur ; elles prouvent que les sujets qu'il a examinés ne simulaient pas, c'est-à-dire que l'hypnose est très vraisemblable. Puisque M. Babinski nous montre, lui qui parle de la farce hypnotique, que l'état en question est très vraisemblable, nous jugeons inutile d'en donner d'autres preuves puisqu'il n'y a guère que lui qui ait un doute. Considérons le fait comme acquis : l'hypnose existe, et voyons notre plan d'études.

PLAN D'ÉTUDES

En quelques mots, mettons au point la question de l'Etiologie de l'Hypnose, telle qu'elle se pose actuellement :

Les différents auteurs qui se sont occupés du Sommeil hypnotique lui ont reconnu une des trois causes suivantes :

1° *L'idée seule.*

2° *Une action physique bien définie* (son, lumière, etc.).

3° *De prétendus fluides* émanant de l'organisme.

a). L'opinion la plus généralement acceptée aujourd'hui est celle de l'école de Nancy (Liébeault, Bernheim, etc.), qui n'admet qu'un seul facteur hypnogène, l'*idée*. Pour les partisans de l'Ecole de Nancy, les phénomènes physiques n'interviennent pas par eux-mêmes ; l'hypnose n'est qu'un phénomène purement psychique — résultant de la suggestion acceptée par le patient. L'hypnose ainsi comprise a pour cause l'autosuggestion ; elle n'est qu'un cas de la suggestibilité.

b). D'autres expérimentateurs, partisans des idées soutenues par Braid d'abord, puis par Charcot, Dumontpallier, Féré, Binet, Bottey, Richer, etc., s'accordent à reconnaître un rôle hypnogène aux agents physiques (son, lumière, etc.), rôle tout à fait indépendant de l'idée. Le sujet s'endort parce que ses sens sont fatigués, inhibés par l'excitation qu'on leur impose.

c). Enfin d'autres expérimentateurs, plus ou moins partisans du « fluidisme », accordent un rôle variable à des forces émanant de l'homme (Drs Baréty, Moutin, prof. E. Boirac, etc.) ou à la volonté (prof. Ch. Richet, P. Janet, etc.).

Notre but sera de tendre à montrer que ce que nous croyons être la vérité n'est pas dans l'une ou l'autre des doctrines, mais qu'elle est dans les trois, c'est-à-dire dans l'éclectisme ; et nous pouvons dire que la phrase prononcée au Congrès internat. de Psychologie expérimentale par M. E. Boirac, recteur de l'Académie de Dijon, traduit exactement les conclusions de notre travail :

« *La Suggestion et les actions purement hypnotiques sont incapables d'expliquer tous les phénomènes de l'Hypnose, un certain nombre d'entre eux reconnaît pour causes des forces émises par l'être humain.* »

Notre travail comprendra trois parties :

Dans les deux premières nous étudierons — et cela le *plus rapidement possible* — les facteurs hypnogéniques universellement admis, ou admis par la majorité de ceux qui se sont occupés d'Hypnose ; nous voulons dire la *Suggestion* et les *Actions physiques connues* (son, lumière, etc.).

Dans la troisième partie nous étudierons toute une série de faits tendant à prouver que, dans certains cas, dans certaines conditions, d'autres facteurs que ceux plus haut cités pourraient bien provoquer le Sommeil de l'Hypnose ; nous voulons parler des *Forces mal définies émises par l'homme.*

Nous avons choisi la longue expression « Forces mal définies émises par l'homme » parce que c'est une expression vague et qui n'implique aucune hypothèse. Les termes radiation, radioactivité, fluide, etc., étant beaucoup trop précis pour nos connaissances beaucoup trop vagues.

ÉTIOLOGIE DU SOMMEIL PROVOQUÉ D'APRÈS L'ÉCOLE DE NANCY

Le prof. Bernheim, dans son ouvrage *De la Suggestion*, dit : « Le mot magnétisme né d'une interprétation erronée des phénomènes, n'a plus raison d'être. C'est la suggestion qui domine la plupart des manifestations de l'Hypnose ; les prétendus phénomènes physiques ne sont, suivant moi, que des phénomènes psychiques. C'est l'idée, conçue par l'opérateur qui, saisie par l'hypnotisé et acceptée par son cerveau, réalise le phénomène à la faveur d'une suggestion exaltée, produite par la concentration d'esprit spéciale à l'état hypnotique. La suggestion est la clef du braidisme ».

Bernheim ainsi, affirme donc qu'il n'y a qu'un seul facteur hypnogène, l'idée ; et si les sujets de Braid, de Charcot et de leurs élèves, s'endormaient et s'endorment encore en fixant un bouchon de carafe par exemple, ou sous l'influence d'un son violent, c'est, dit le professeur de Nancy, qu'ils savaient ou savent qu'on voulait les faire dormir; il n'y a pas eu sur leur organisme une action physique, il y a eu une action purement psychique, l'action d'une idée. Ainsi compris, le sommeil nerveux n'est plus un *état spécial* produit par des excitants sensoriels, ce n'est, nous l'avons dit déjà, qu'*un cas de la Suggestibilité.*

De cette conception de l'étiologie de l'Hypnose devait découler une technique spéciale pour la provoquer — technique différente de celle employée par les partisans d'une action physique. — Bernheim a publié sa technique opératoire dans son ouvrage « la Suggestion » ; laissons au maître la parole, en la résumant toutefois :

« Je commence, dit-il, par dire au malade que je crois devoir, avec utilité le soumettre à la thérapeutique hypnotique.... qu'il

ne s'agit d'aucune pratique nuisible ou extraordinaire, que c'est un simple sommeil qu'on peut provoquer chez tout le monde ; sommeil calme, bienfaisant, qui rétablit l'équilibre du système nerveux, etc... Au besoin, je fais dormir devant lui un ou deux sujets pour lui montrer que ce sommeil n'a rien de pénible.... et quand j'ai éloigné de son esprit la préoccupation que fait naître l'idée du magnétisme et la crainte un peu mystique qui est attachée à cet inconnu.... alors je lui dis : « Regardez-moi bien et ne songez qu'à dormir. Vous allez sentir une lourdeur dans les paupières, une fatigue dans vos yeux ; ils clignotent, ils vont se mouiller, la vue devient confuse, ils se ferment. » Quelques sujets ferment les yeux et dorment immédiatement. Chez d'autres, je répète, j'accentue davantage, j'ajoute le geste ; peu importe la nature du geste..... je tâche de concentrer toute leur attention sur l'idée de sommeil. Je dis : « Vos paupières se ferment, vous ne pouvez plus les ouvrir, vous éprouvez une lourdeur dans les bras, dans les jambes ; vous ne voyez plus rien, le sommeil vient » et j'ajoute d'un ton un peu impérieux : « Dormez ! ». Souvent ce mot emporte la balance, les yeux se ferment, le malade dort... »

Le prof. Bernheim, qui a si bien mis en évidence ce rôle considérable de l'idée dans la production du sommeil, a constaté que les enfants s'hypnotisent en général vite et facilement. On peut provoquer chez eux l'hypnose simplement en leur affirmant qu'ils dorment ; c'est un fait que nous avons vérifié bien des fois.

Mais alors, un fait capital va découler de ce rôle considérable que joue la suggestibilité dans la production de l'hypnose : c'est que nous devons tous pouvoir être *influencés par les manœuvres suggestives*, puisque nous sommes tous suggestibles. La suggestion, ne le savons-nous pas, est la base même de toute société, puisqu'elle se confond à l'origine avec l'imitation, et que nos premiers actes dans la vie sociale sont des actes imités : l'enfant qui prend conscience commence sa vie cérébrale en imitant ceux qui l'entourent, c'est-à-dire en étant suggéré.

La suggestion domine, on peut dire, tous les actes de notre vie. Vigouroux, Juquelier, Taine, Rossi, Voitolowski, Bechterew, Sydis, Jacobi, etc.,ont montré son importance dans la vie sociale.

Il y a cependant entre la suggestion de la vie sociale et la suggestion que fait l'hypnotiseur à son sujet une différence : la suggestion de la vie sociale n'a rien de brutal, elle passe inaperçue, l'individu n'en a pas conscience et ne lui résiste pas ; c'est pour cela qu'elle est puissante. Suivant l'expression du prof. Bechterew (de St-Pétersbourg), c'est une *inoculation* au psychique des gens d'idées, de sentiments, d'émotions, à l'insu de leur attention volontaire. Puisque nous sommes des suggestibles et des suggérés nous devons, selon l'Ecole de Nancy qui veut que la suggestion soit tout dans l'hypnose, être tous susceptibles d'être hypnotisés. C'est en effet à peu près ce qu'affirme le Dr Liébeault ; le prof. Beaunis en arrive à des conclusions analogues.

Si la suggestion de la vie sociale est une « inoculation », nous n'en pourrions dire autant de la suggestion que fait l'hypnotiseur pour endormir son sujet, et nous nous rallions, dans ce cas, à l'opinion de Binet qui dit que la suggestion est une « *pression morale* » qu'exerce l'hypnotiseur sur le sujet ; pour que cette pression s'exerce bien, une condition s'impose : c'est l'obtention du *monoïdéisme* ; ce monoïdéisme est créé par la *fixation de l'attention* ; la *fixation* de l'attention est donc nécessaire à la production du sommeil suggestif ; c'est pour cela que les aliénés et certains nerveux ne peuvent être endormis, parce qu'on ne peut fixer leur attention sur l'idée de sommeil. Nous avons fait, à la Salpêtrière, dans le service de notre maître M. le Dr Séglas, des tentatives pour endormir, par suggestion pure, des démentes précoces ; nous n'y sommes pas parvenu. L'une d'elles, Ou..., démente précoce hébéphréno-catatonique était cependant d'une extrême suggestibilité. Nous verrons plus tard que nous pouvions néanmoins agir sur elle par des moyens non suggestifs.

UN MOT DE LA QUESTION DE LA RESPONSABILITÉ DANS L'HYPNOTISME

Une grave question se pose alors : étant donné que la suggestion est une pression morale, cette pression peut-elle être assez énergique pour *s'exercer victorieusement sur quelqu'un qui s'y oppose* ? autrement dit, peut-on endormir par suggestion un individu sans son consentement ? Question passionnante, mais complexe que nous ne pouvons qu'ébaucher ici ; encore, en l'ébauchant, sortons-nous des limites que nous nous étions imposées. Certains auteurs ont conclu qu'on peut endormir un individu malgré lui et aussi imposer des suggestions qui seront fatalement exécutées au réveil ; pour eux, par conséquent, l'hypnotisé est *irresponsable.*

Parmi eux, c'est Heidenheim qui endort tout un groupe de soldats allemands en présence de leurs chefs qui leur défendaient de céder au sommeil ; c'est Tardieu qui cite le cas d'une malheureuse jeune fille séduite par un hypnotiseur, qui la fit courir sur une grande distance derrière lui, malgré l'ardente lutte qu'elle lui opposait dans ses courts instants de lucidité ; c'est Mesnet qui passe une femme au spéculum pendant le sommeil, alors que celle-ci refusait l'examen pendant la veille, etc.

En face d'eux, se dresse M. Babinski, qui dit au contraire, que l'hypnotisé ne perd jamais son libre arbitre et que, par conséquent, il est responsable.

Nous croyons qu'il se passe ici, ce qui se passe trop souvent lorsqu'on veut rattacher les faits qu'on observe à une théorie que l'on défend : on risque d'exagérer dans un sens ou dans l'autre. La vérité, en effet, n'est pas toujours dans une seule

et même opinion. Nous croyons qu'il serait facile de s'entendre, si, au lieu de partir d'une théorie, on partait des faits ; alors on trouverait que certains faits rentrent dans la théorie des premiers auteurs, certains autres dans celle de M. Babinski ; tout dépend du sujet d'expérience ; voici brièvement notre avis : Prenez un individu *normalement* équilibré et *honnête*, endormez-le, et pendant le sommeil hypnotique suggérez-lui un acte déloyal, vous verrez que jamais il ne l'accomplira ; dans ce cas l'hypnotisé conserve son libre arbitre, et nous pensons là comme M. Babinski ; mais, au contraire, prenez un *grand névropathe*, très suggestible et *enclin au mal*, suggérez-lui un acte délictueux, et vous verrez qu'il l'exécutera ; et dans ce cas il sera irresponsable. Nous avons de nombreux cas qui le prouvent. Nous avons toujours constaté que l'hypnose augmente la suggestibilité.

Un sujet sain, croyons-nous, ne peut être endormi contre son gré, et s'il accepte d'être endormi, il n'exécutera à son réveil une suggestion que s'il l'a acceptée.

Nous avons toujours constaté aussi qu'un *sujet normal*, nous voulons dire non névrosé, ne peut être endormi sans son consentement. Mais nous avons bien des faits qui nous prouvent qu'un *grand névropathe* peut être endormi malgré lui. Notre sujet Marcel avait juré à sa mère qu'il ne se laisserait pas endormir par nous, car il craignait que nous le fassions enfermer (!) ; or la fixation de nos yeux dans les siens pendant quelques secondes provoqua dès le premier essai un sommeil très profond. Pendant son sommeil il était extrêmement suggestible et exécutait au réveil ce que nous lui avions commandé : il était irresponsable. Mais notons une chose capitale : Marcel est un dégénéré mental, c'est un impulsif et un dipsomane.

Le Dr Michaud a publié, dans la Revue du Psychisme expérimental, des cas analogues : celui par exemple de Mar... qui s'endort sur son ordre, malgré Madame Michaud qui promet un cadeau à Mar... si elle résiste. Mar.. est une névrosée.

DU RÉVEIL PAR SUGGESTION

Lorsqu'un sujet a été endormi suivant le procédé de Bernheim, il peut se réveiller spontanément, soit brusquement (dans ce cas il se frotte les yeux et semble sortir d'un rêve), soit progressivement en quelques secondes (dans ce cas les yeux deviennent de moins en moins lourds en même temps que la conscience normale reparaît). Pour provoquer le réveil immédiat on peut, comme le conseille Bernheim, dire au sujet : « C'est fini, réveillez-vous. » Chez les sujets bien entraînés l'effet est immédiat. Mais, nous pouvons dire en passant, quoique cela nous éloigne un peu de notre sujet, qu'un réveil brusque laisse toujours au patient une impression pénible. Un de nos sujets, M., infirmier de la Pitié, pouvait être réveillé instantanément au commandement, et comme, au préalable, nous lui suggérions d'être très bien à son réveil, il se trouvait toujours fort bien ; mais, après un temps variable, malgré toutes les précautions que nous avions prises, malgré toute la douceur que nous avions employée, il nous priait de l'endormir à nouveau pour que nous fassions disparaître, par ce second sommeil, la céphalée qui avait apparu quelques minutes après le réveil. Il est donc préférable de réveiller tout doucement le dormeur, en lui disant, par exemple : « Vous êtes très calme, très bien à l'aise, vous vous réveillez tout doucement ; vous voici maintenant bien réveillé, et vous êtes très bien. »

Cette petite digression faite, revenons à notre sujet : notre but, en effet, n'est pas d'étudier ici en détail le sommeil suggestif, cependant si curieux ; cette étude nous entraînerait trop loin ; nous nous sommes seulement donné pour but de montrer que *la Suggestion ne peut pas, à elle seule, expliquer tous les phénomènes de l'hypnose.*

LA SUGGESTION EST INCAPABLE D'EXPLIQUER TOUS LES PHÉNOMÈNES DE L'HYPNOSE

Certes, la suggestion joue un rôle considérable dans la production de l'hypnose, cette névrose (1), sœur du pithiatisme dirait M. Babinski, dans laquelle la suggestibilité est presque tout.

La suggestion explique *la plupart* des phénomènes de l'hypnose ; c'est entendu. Braid, en 1843, avait reconnu son importance, puisqu'il dit : « Je *lie l'attention* à une idée et les yeux à un point. » Charcot, Dumontpallier, P. Magnin, Luys, Féré, Binet, Bottey, Richer, etc., ont aussi insisté sur son rôle ; mais ils ont conclu que, *indépendamment de l'idée, il y a d'autres facteurs hypnogènes* ; et ils ont étudié le rôle des agents physiques (son, lumière, etc.). D'autres auteurs enfin — parmi lesquels nous nous rangerons— admettent encore, dans certains cas, l'intervention possible d'autres facteurs hypnogènes : des forces émanant de l'organisme humain (Prof. Ch. Richet, Dr Maxwell, P. Janet, etc.).

Bernheim lui-même, d'ailleurs, semble avoir remarqué que d'autres causes que la suggestion peuvent provoquer le sommeil, puisqu'il écrit « la Suggestion domine *la plupart* des phénomènes de l'hypnose », et cependant il ne cause nulle part des quelques phénomènes que la suggestion n'explique pas.

---

(1) Nous tenons à insister sur un point : en disant que l'hypnose est une névrose, nous n'avons en vue que les grandes manifestations de l'hypnose, celles qui revêtent nettement des caractères hystériformes, notamment l'hypnose avec phénomènes cataleptiformes, et hyperexcitabilité neuro-musculaire. Au contraire, nous avons bien souvent provoqué le petit hypnotisme (états somnambuloïdes), chez des gens en apparence normaux. Pour ce dernier cas nous sommes donc d'accord avec l'école de Nancy, et, pour nous, Hypnose n'est pas forcément synonyme de névrose.

Des causes autres que la suggestion, disons-nous, peuvent provoquer le sommeil ; nous allons brièvement le montrer. Nous disons que nous allons *brièvement* le montrer, tout simplement parce que la chose a été déjà faite par bon nombre d'auteurs : Braid, prof. Charcot, Durand de Gros, Féré et Binet, Bottey, P. Richer, prof. Ch. Richet, Janet, P. Magnin, Mesnet, etc., et nous n'avons nullement l'intention de nous appesantir sur ce qui est acquis.

Il est bien certain que, si on expérimente sur l'homme, il est difficile d'éliminer ce terrible facteur : l'idée, et, bien entendu, puisque l'homme pense, on sera toujours tenté de dire que c'est l'autosuggestion qui provoque l'hypnose.

Il est toutefois aisé de se convaincre de la réalité d'autres facteurs hypnogènes : l'expérimentation sur les animaux est certes une façon de trancher le problème, et si on peut, par un moyen tel que la lumière ou le son, endormir un animal, ce sera bien, il nous semble, une preuve que les vibrations lumineuses et sonores ont une action hypnogène au moins sur l'animal, car l'animal ne s'autosuggestionne pas qu'il doit dormir. Nous pourrons conclure, non pas que des phénomènes analogues existent pour l'homme, mais nous pourrons au moins dire qu'ils sont possibles. — Or, nous savons qu'on peut facilement hypnotiser des animaux. M. Hachet-Souplet, directeur de l'Institut de Psychologie zoologique, a hypnotisé une chienne à l'aide d'un miroir à boules blanches rotatives.

Nous avons endormi des grenouilles — et d'autres l'avaient fait avant nous, — en leur frictionnant la région dorsale.

Les gallinacés s'hypnotisent très bien devant une raie tracée à la craie sur un tableau noir.

Les poissons sont fascinés par les lumières vives ; on peut par ce procédé les prendre facilement.

Il suffit d'avoir fait à la campagne des promenades nocturnes en automobile pour avoir vu les lapins, fascinés par la lumière

éblouissante du phare, courir affolés dans le cône lumineux sans pouvoir en sortir.

Les oiseaux de nuit sont dans le même cas. Et l'alouette qui s'immobilise au-dessus du miroir, et le serpent qui inhibe par son regard l'oiseau qu'il va manger, etc., tous ces faits, et tant d'autres sur lesquels nous passons, parce qu'ils sont très connus, ne sont-ils pas la preuve que l'hypnose est réalisable, par les agents physiques, chez l'animal.

De l'animal, passons à l'homme. L'enfant, qui ne sait pas ce qu'on fait sur lui, ne peut certes s'autosuggestionner, or nous avons bien des fois provoqué l'hypnose chez l'enfant, par des actions purement physiques. Voici un exemple : Le petit Léon H., âgé de trois ans, était atteint d'une paralysie faciale gauche. Nous voulions voir si le massage vibratoire exercé avec les pouces à la sortie du nerf facial (région stylo-mastoïdienne) produirait une régression de la paralysie.

Lors des premiers essais, il ne se produisit rien ; l'enfant était gai et causait ; pendant les expériences suivantes, l'enfant s'endormit, d'abord difficilement, puis ensuite très vite. Le sommeil produit ainsi par la vibration du crâne était calme, l'enfant répondait aux questions qu'on lui posait ; nous le réveillions en le secouant fortement. Il ne s'agissait nullement là d'un sommeil normal, mais bien d'un sommeil hypnotique, car l'enfant, d'ordinaire, ne s'endormait jamais dans la journée.

De l'enfant, passons à l'adulte ; là, les faits abondent. Pour être bref, citons seulement au hasard quelques cas ; la littérature spéciale en regorge. Nous choisissons à dessein des cas d'hypnose par agents physiques ayant produit *des accidents*. De la sorte, on ne pourra pas dire que le sujet a mis de la bonne volonté à s'endormir.

Le Dr Mesnet, dans son ouvrage : « Somnambulisme provoqué et fascination », rapporte plusieurs cas qui montrent qu'en dehors de toute suggestion un sujet peut très bien s'endormir ; voici un exemple de fascination provoquée par la lanterne d'une

locomotive : « Appelé un jour précipitamment, dit l'auteur, près de M. X..., chef de gare, qui venait d'être victime d'un horrible accident, j'arrivai près de lui, en même temps que deux autres de mes confrères ; M. X... venait d'être surpris et roulé par le tender d'une locomotive en manœuvre dans la gare. La roue avait broyé le bras gauche, près de l'épaule, écrasé le bassin et la hanche... Le malheureux, qui avait retrouvé toute la lucidité de son esprit, expira sous nos yeux au bout d'une demi-heure environ.... disant : « Mais, mon Dieu, comment cela s'est-il fait ?.. Je suis allé à mon service sur la ligne, et me voilà broyé sans avoir rien vu, ni entendu.. » Voici ce qu'apprit l'enquête : M. X... se promenait avec son sous-chef dans une entrevoie au moment où la locomotive d'un train venait d'arriver, exécutant une manœuvre... Le chef de gare qui, à ce moment, se trouvait seul sur la voie... entendant la locomotive siffler, tourna les regards vers elle et brusquement s'immobilisa, le regard fixe, la tête portée en avant, dans l'attitude de la contemplation... De conscient, devenu inconscient, il a passé à *l'état de fascination sous le coup d'une impression visuelle.* Dépossédé ainsi de lui-même, les sens fermés à toutes les impressions du dehors, l'œil fixé sur la locomotive qui le captive et le charme, il n'entend pas le sifflet... Il n'y a qu'un pas à faire pour éviter la mort, mais, impassible et fasciné, il succombe sous le poids de la locomotive... »

Nous en avons nous-même des faits nombreux ; citons-en un seul :

Un jour, dans un salon, on parle de transmission de pensée ; un officier de marine, M. S., prétend pouvoir la réaliser sur beaucoup de gens et s'offre de nous le montrer.

Il demande à une demoiselle J... si elle veut se soumettre à l'expérience ; sur la réponse affirmative de celle-ci, M. S. fixe J. dans les yeux, en songeant, paraît-il, à quelque chose qu'il doit mentalement lui transmettre ; la jeune fille, presque immédiatement, reste immobile en fascination devant M. S. ;

tout à coup ses paupières se ferment, et elle s'affaisse sur le parquet ; nous nous approchons et constatons l'existence d'un état léthargoïde profond : les membres sont souples ; ils obéissent aux lois de la pesanteur ; l'œil est clos, les paupières légèrement contracturées ; en les soulevant avec peine, on constate que l'œil est convulsé en haut. L'hyperexcitabilité neuromusculaire n'existe pas. Nous plaçons nos pouces sur les yeux de la jeune fille toujours étendue à terre et les ouvrons ; l'ouverture des yeux produit un état cataleptoïde, dans lequel Mlle J... ne resta d'ailleurs que quelques secondes ; les yeux en effet se refermèrent et nous fûmes en présence d'un état somnambulique qu'il fut facile de dissiper. Au réveil, Mademoiselle J. savait bien qu'il lui était arrivé quelque chose, mais elle ignorait quoi. Les parents nous ont appris que c'était la première fois que leur fille s'endormait. La suggestion ne nous semble pas pouvoir, dans ces conditions, expliquer le phénomène, car M. S. n'avait nullement causé d'endormir J..., puisqu'il voulait expérimenter à l'état de veille. Mons. S. avait des yeux très perçants qui avaient fasciné J..

Il serait superflu de donner d'autres preuves : Ici, c'est Braid qui, en sortant de voir les expériences du magnétiseur Lafontaine dit à son domestique, qui ignore tout du sommeil provoqué, de fixer un point brillant ; le domestique s'endort. Là, ce sont Féré, Binet et tant d'autres endormant, par fixation du regard, des individus qui ignorent ce qu'on fait sur eux.

Si, au lieu de nous adresser à des causes agissant sur la vue, nous cherchions ce qui se passe pour d'autres sens, nous constaterions avec la même facilité qu'il existe pour eux aussi des agents hypnogènes indépendants de toute suggestion :

Prenons l'ouïe par exemple. Ne savons-nous pas que c'est par une véritable action hypnogène que le nourrisson s'endort en entendant la mélopée monotone que lui chante sa nourrice ; cette action qui est comparable au tic-tac de la montre qui endort le sujet hypnotique ainsi que Heidenhain et Weinhold

l'ont démontré. Le bruit de la mer, celui de la pluie qui tombe sur un toit, celui du vent dans les grands arbres ont, eux aussi, de puissantes actions hypnotiques ; et dans ces cas la suggestion ne joue aucun rôle.

On nous objectera que ces derniers procédés agissent non pas sur les sens, mais *sur l'attention* qu'ils fixent. C'est-à-dire que les ondes sonores, au lieu d'agir en fatiguant l'ouïe, comme le prétendait Braid, agissent en empêchant le sujet de penser à de nombreux sujets, c'est-à-dire en créant le monoïdéisme. Pour nous peu nous importe que les excitants tels que la lumière ou le son provoquent le sommeil en agissant sur le cerveau par l'intermédiaire de l'organe sensoriel qu'ils fatiguent, ou bien en agissant sur le cerveau par l'intermédiaire de l'attention ; l'essentiel est que ces moyens endorment sans suggestion, et ils le font.

ÉTIOLOGIE DU SOMMEIL PROVOQUÉ, D'APRÈS L'ÉCOLE HYPNOTIQUE

Nous considérons comme un fait acquis l'action vraiment hypnogène exercée par les procédés hypnotiques, action indépendante de la suggestion. C'est à Braid (1843) que revient l'honneur de la découverte.

Il assista à une séance du magnétiseur Lafontaine. Son impression première fut que tous les phénomènes obtenus par celui-ci n'étaient que truc et connivence. Toutefois, un fait le frappa : l'impossibilité dans laquelle se trouvait le sujet d'ouvrir les yeux. Mais Braid ne pouvait considérer comme plausible l'hypothèse proposée par Lafontaine pour expliquer les phénomènes, à savoir, l'existence du fluide s'échappant des doigts pendant les passes. Il avait remarqué que non seulement le magnétiseur faisait des passes devant le sujet, mais aussi qu'il le regardait fixement dans les yeux. Braid en conclut que c'est l'œil, considéré non pas comme source de fluide, mais comme simple foyer lumineux, qui fatigue le sujet et détermine chez lui le besoin de dormir, de même que quiconque éprouve le besoin de dormir après une journée de fatigue. Braid se mit à expérimenter et publia le résultat de ses longues recherches dans un livre intitulé *Neurypnologie*. Rappelons les procédés d'hypnotisation qu'il enseigne :

Procédés d'hypnotisation de Braid. — Prenez un objet brillant quelconque entre le pouce, l'index et le médius de la main gauche, tenez-le à distance de 25 à 45 centimètres des yeux, dans une position telle, au-dessus du front, que le plus grand effort soit nécessaire du côté des yeux et des paupières pour que le sujet regarde fixement l'objet. Il faut faire entendre au patient

qu'il doit tenir constamment les yeux fixés sur l'objet et l'esprit uniquement attaché à l'idée de ce seul objet. A cause de l'action synergique des yeux, les pupilles se contracteront d'abord, peu après elles commenceront à se dilater, et après s'être considérablement dilatées et avoir pris un mouvement de fluctuation, si les doigts indicateur et médian de la main droite étendus et peu séparés, sont portés de l'objet vers les yeux, il est probable que les paupières se fermeront involontairement avec un mouvement vibratoire. Si le patient fait mouvoir les globes oculaires, demandez-lui de recommencer, lui faisant entendre qu'il doit laisser les paupières tomber quand, de nouveau, vous porterez les doigts vers les yeux. Après un intervalle de 10 à 15 secondes, en soulevant doucement les bras et les jambes, on trouvera que le patient, s'il est *fortement affecté*, a une disposition à les garder dans la position où ils ont été placés. Un coup soudain ou une pression sur un muscle rigide, fait cesser l'hypnotisation de la partie rigide.

Procédé de « déshypnotisation » de Braid. — Braid réveillait son sujet en frappant dans les mains, ou en frappant le sujet lui-même sur le bras ou la jambe. Il employait encore un courant d'air projeté contre la face, ou le frottement des paupières.

Il a énuméré un peu pèle-mêle les caractères de diverses phases de l'hypnose, sans avoir nettement isolé ces phases. Il décrit ainsi la persistance des attitudes au début du sommeil (c'est un caractère de la phase cataleptique), le somnambulisme et des caractères léthargoïdes. Mais c'est Charcot qui classa (nous pourrions presque dire créa) les 3 phases du sommeil provoqué : catalepsie, somnambulisme, léthargie.

Procédés d'hypnotisation de Charcot et de l'école de la Salpêtrière. — Braid, pour endormir, n'avait employé que la fixation d'un objet brillant. Charcot, qui était, lui aussi, partisan de l'action hypnogène des agents physiques indépendamment de toute action suggestive, devait étendre beaucoup les pro-

cédés, et montrer que *n'importe quelle excitation sensorielle, pourvu qu'elle soit assez violente, ou assez prolongée*, est capable de provoquer le sommeil. Il a surtout étudié l'hypnose chez les hystéro-épileptiques. Paul Richer, son élève, a exposé la conception de son maître, dans le remarquable ouvrage intitulé : *Etudes cliniques sur la Grande hystérie*. Il y expose que l'hypnotisme représente un groupe contenant plusieurs états nerveux *différents les uns des autres*, chacun de ces états s'accusant par une symptomatologie qui lui appartient en propre.

L'Ecole de la Pitié, avec Dumontpallier et P. Magnin, devait prouver qu'il y a plus de cohésion entre les différentes phases de l'hypnose et que, suivant le mot de Paul Magnin, les différentes phases de l'hypnose ne sont que des *degrés* plus ou moins profonds d'une même affection.

Bottey, dans son ouvrage *Magnétisme animal*, expose une des conditions nécessaires à l'hypnotisation : le silence, dit-il, est une condition, sinon indispensable, du moins très favorable, et le sujet devra, en plus, pour faciliter l'expérience, être absolument consentant et se mettre dans un état complet de calme cérébral. Le temps nécessaire pour arriver à l'état hypnotique est variable. Lorsque les sujets ont été entraînés par plusieurs expériences précédentes, la somniation se produit d'une façon presque instantanée. Lorsqu'au contraire on a affaire à une première manœuvre d'hypnotisation, le temps varie entre 3 à 20 minutes, quelquefois davantage.

Charcot employait pour provoquer le sommeil :

1° La *lumière intense*. Paul Richer le décrit de la façon suivante : placez la malade (Charcot expérimentait sur les hystéro-épileptiques), devant un vif foyer lumineux : lampe Bourbouze, lumière Drummond, lumière électrique, priez-la de fixer du regard. Au bout d'un temps généralement très court, et parfois d'une façon instantanée, survient l'état cataleptique.

2° *Influence du regard.* — Il suffit de fixer la malade dont le

regard est fixé vers l'expérimentateur, bientôt celle-ci pousse un soupir et tombe en léthargie.

3° *Vibrations sonores.* — Par le son, Charcot endormait ses malades en les plaçant sur la boîte de renforcement d'un fort diapason en métal de cloche, mis en vibration par un archet. Au bout de quelques instants, il obtenait la catalepsie.

Weinhold et Heidenheim, partant du même principe, ont employé comme moyens hypnogènes, le *tic-tac d'une montre.*

4° *Bruits intenses inattendus.* — Charcot a montré de même qu'une hystérique hypnotisable peut être cataleptisée brusquement sous l'influence d'un son inattendu, par exemple, par un coup de gong chinois.

5° *Pression sur le vertex.* — C'est un procédé décrit par Paul Richer. La pression sur le sommet de la tête, quand il existe à cet endroit une zone hystérogène, met un sujet léthargique en somnambulisme.

Pitres, de Bordeaux, a montré, dans le même ordre d'idées que le *contact des zones hystérogènes* peut provoquer l'hypnose. Les zones hystérogènes deviennent alors des zones hypnogènes. Ces zones sont des endroits hypéresthésiés situés un peu partout sur le corps. Elles siègent de préférence au niveau des ovaires, aux poignets, aux pouces, sous les seins, à la pointe du sternum, à la pointe de l'omoplate, au lobule de l'oreille. C'est souvent en questionnant la malade qu'on apprendra que certaines parties de son corps sont particulièrement sensibles et on pensera ainsi à l'existence possible des points hypnogènes dont la pression pourra déterminer le sommeil. C'est par l'existence d'une zone hypnogène siégeant aux pouces qu'on expliquerait le sommeil que produisent les magnétiseurs en serrant les pouces de leurs sujets.

Les *passes* des magnétiseurs sont considérées par l'Ecole de la Salpêtrière comme véritablement efficaces pour provoquer le sommeil ; elles agiraient par le courant d'air qu'elles provoquent

ou par l'effleurage de la peau. Heidenheim, Charles Richet ont soutenu des idées comparables. Ce dernier a montré que les excitations faibles de toute nature, sont bien préférables aux excitations fortes.

Certes il est évident que dans les procédés employés par Charcot, une part considérable des phénomènes est due, non pas à une action physique, mais bien à une action psychique, à une suggestion. C'est qu'en effet, Charcot opérait au grand jour, devant une assemblée toujours nombreuse, et il opérait sur des hystériques qui, heureuses de participer elles aussi à la gloire du maître, s'apprenaient l'une à l'autre la façon dont elles devaient présenter aux curieux les trois phases du grand hypnotisme, de même qu'elles s'apprenaient les phases de la grande attaque hystéro-épileptique. Charcot mort, la grande attaque hystéro-épileptique, telle que la décrit et la figure Paul Richer disparut, et avec elle le grand hypnotisme. Mais ceci ne veut nullement dire que les procédés employés par l'Ecole de la Salpêtrière n'agissent que comme moyens suggestifs ; nous avons déjà étudié la question ; nous n'y reviendrons pas.

Procédé du docteur Luys (Ecole de la Charité). — Le Dr Luys remplaça la fixation d'un point brillant quelconque par la contemplation d'un miroir à alouettes en rotation. Le sujet dirige son regard et le maintient fixé sur l'objet brillant qui tourne devant lui, peu à peu la fatigue arrive, il est fasciné, et au bout d'une minute ou deux, on le voit fermer les yeux, se renverser sur le fauteuil et présenter des symptômes de catalepsie.

Procédé de Féré et Binet. — Ces auteurs ont décrit dans leur ouvrage : *Magnétisme animal*, un procédé qui leur est personnel : ils ont provoqué l'hypnose en excitant non pas la vue, l'ouïe ou la sensibilité générale, mais l'*odorat* en faisant respirer au patient des odeurs fortes (musc, etc...). Les *excitations du pharynx*

avec les barbes d'une plume, par exemple, les ont conduits au même résultat.

Procédé de Lasègue. — Lasègue provoquait la léthargie en *comprimant* à l'aide des pouces les *globes oculaires.*

Procédé de Landouzy. — Le professeur Landouzy a confirmé des idées déjà soutenues par Burcq, à savoir que l'*aimant* appliqué au front est capable de provoquer le sommeil.

Hector Durville, Weinhold et de Rochas ont montré qu'un sujet s'endort sous l'influence de la chaleur et de l'*électricité.* Mad. Vix, un sujet de Hector Durville, s'endort quand on la met en rapport avec l'électrode positive d'une pile, elle se réveille quand on la met en rapport avec le pôle négatif.

Le *mouvement* est capable de provoquer aussi le sommeil. Mad. Vix est placée debout ; un pendule, formé d'un poids suspendu à une corde fixée au plafond tourne autour du sujet, celui-ci s'endort. Inversement, le sujet s'endort s'il tourne autour du pendule immobile.

Procédés de déshypnotisation des Ecoles hypnotiques. — Pour réveiller les sujets endormis par les méthodes hypnotiques, on pourra employer :

1° Le *souffle froid* sur la tête ou le *courant d'air* que produit, par exemple, un carton qu'on agite devant la face.

Certains auteurs emploient l'*eau froide* qu'ils projettent sur la tête du dormeur. Luys réveillait ses sujets en leur *soufflant légèrement* sur les yeux qu'il tenait *ouverts* : « On voit qu'instantanément, dit-il, il (le sujet) se frotte les paupières dans l'attitude d'une personne qui sort d'un vrai sommeil, il promène ses regards autour de lui, il prend connaissance du milieu ambiant... Il convient de souffler également sur les deux yeux pour produire des effets bi-latéraux dans les régions centrales ». D'ailleurs, dans la suite, le Dr Luys a reconnu qu'il est bien préférable de réveiller lentement le sujet en employant une *sugges-*

tion douce telle que : « Vous vous réveillez progressivement, vous reprenez conscience, à votre réveil vous serez très bien. »

On a proposé aussi, entre autres procédés de réveil : les *chocs* sur le sujet, l'*appel du sujet*, etc...

LES ACTIONS HYPNOTIQUES ELLES-MÊMES SONT INCAPABLES D'EXPLIQUER TOUS LES PHÉNOMÈNES DE L'HYPNOSE.

Nous venons de voir que la suggestion ne peut, à elle seule, expliquer tous les phénomènes de l'hypnose, et qu'il faut reconnaître une véritable action hypnogène aux procédés hypnotiques, action indépendante de l'auto-suggestion du sujet. Une question beaucoup plus délicate se pose maintenant ; c'est celle de savoir si, en dehors de l'action hypnotique elle-même, d'autres causes encore ne pourraient pas intervenir dans la production du sommeil provoqué ; et parmi ces autres causes, celles qui nous intéressent constituent ce que nous avons appelé les Forces mal définies émises par l'homme.

S'il est un sujet épineux, c'est bien celui-là ; et nous devons avouer que nous avons hésité longtemps avant de nous décider à l'aborder dans cette thèse de doctorat. C'est qu'en effet ce sujet a été tant discuté, tant critiqué même, tant exploité aussi par d'odieux charlatans qu'il fallait quelque peu de courage pour oser l'aborder. Nous l'avons fait cependant, parce que l'exemple nous a été montré par les publications des savants d'une notoriété mondiale, tels que les professeurs Ch. Richet (de Paris), E. Boirac (de Dijon), Lombroso (d'Italie), Morselli (de Gênes), Crookes (de Londres), etc., et dans ces conditions, nous avons cru que ce n'était pas oser que d'oser après eux. Néanmoins, que de prudence nous avons mis dans l'examen des faits ! Si une question vraiment scientifique, admise par tous les savants exige déjà une grande réserve, quelle réserve encore bien plus grande devons-nous avoir sur un sujet qui commence

à peine à s'ébaucher, et que tant de savants considèrent encore avec scepticisme, quand ils ne sourient pas ! C'est que les masses ont toujours considéré ces sortes d'études comme mystérieuses, et les savants, pour cette raison, ont longtemps renoncé à s'y plonger. Mais le mystère disparaît de là où la science pénètre, et les phénomènes, étranges lorsqu'on les connaît mal, deviennent de simples phénomènes physiques lorsqu'on les connaît mieux. Nous avons donc cherché, sans idées préconçues, avec le seul désir de connaître, considérant qu'il est anti-scientifique de nier à priori.

Bernheim a dit : « Le magnétisme, né d'une interprétation erronée des phénomènes n'a plus raison d'être » — et Bottey a dit : « Le mystérieux est mort, et avec lui le magnétisme animal »... et d'autres en ont dit de semblables. Mais alors, est-ce vouloir ressusciter les vieilles théories de Paracelse ou de Mesmer que de causer de forces émises par l'homme ? Loin de nous cette idée. Et nous n'avons jamais eu l'absurde pensée de faire revivre le *Magnale magnum* de Paracelse, ou le *fluide universel* de Mesmer ; nous voulons seulement montrer qu'un quelque chose émane de l'organisme humain, et que ce quelque chose pourrait bien jouer un rôle dans la provocation du sommeil. Des auteurs sérieux ont cru devoir accorder à la main humaine la propriété de provoquer le sommeil. Le Dr Baréty dans son ouvrage, le *Magnétisme animal*, étudie longuement la question. Paul Richer, dans la *Grande hystérie*, dit : « Un amateur de magnétisme, exercé dans les pratiques destinées à procurer le sommeil magnétique, endormit devant nous plusieurs malades. Il fit des passes, les regarda fixement en leur tenant les mains, appliqua la main au creux de leur estomac, etc.

« Nos malades, au bout de peu d'instants, perdirent connaissance et tombèrent en résolution, les yeux fermés ; elles dormaient. Contrairement à ce qui se passe dans nos expériences, l'invasion du sommeil avait été progressive, sans la moindre secousse, sans le plus petit signe épileptoïde. On examina alors

l'état de la contractilité musculaire, les muscles ne répondent pas à l'excitation mécanique, le phénomène décrit sous le nom d'hyperexcitabilité neuro-musculaire n'existe pas ».

Ainsi P. Richer reconnaît que le sommeil provoqué par la main n'est pas identique au sommeil provoqué par manœuvres hypnotiques.

Baréty étudie les propriétés physiques de l'agent qu'émettrait la main ; il dit que cet agent se réfléchit, se réfracte, se conduit à distance sur un fil.

Hector Durville soutient des idées comparables. Nous ne nous sommes pas lancé dans l'étude des propriétés physiques de cet agent discuté, et nous nous sommes borné à un point : voir d'abord s'il existe. Nous pouvons citer un fait d'expérience entre cent qui tend à confirmer les idées émises par Richer :

Notre sujet R..., par fixation d'un point brillant, tombe rapidement dans un état léthargoïde ; au réveil il se sent las et se plaint de la tête. Endormi au contraire par des gestes exercés à l'aide des mains, appelons-les passes, si on veut, il arrive lentement en somnambulisme ; au réveil il est très bien.

Il y a donc une différence entre le sommeil provoqué par la main, et celui que procure la suggestion par exemple.

Certains auteurs, dont Hector Durville, ont insisté sur cette différence. Cette différence, sans être aussi grande qu'on a bien voulu le dire parfois, existe néanmoins. Mais alors, à quoi est due cette différence ? Est-elle due simplement à ce fait que la main, agissant plus lentement que ne le font les procédés hypnotiques habituels, donne un sommeil plus calme et présentant d'autres caractéristiques ? Certains ont affirmé que la cause de cette différence réside dans l'agent même qui cause le sommeil, agent qui serait émis par la main. Cherchons à nous rendre compte de la véracité de cette explication.

Nous avons dans un mémoire adressé à l'Académie des Sciences (mai 1911), exposé le résultat de nos recherches dans cet ordre d'idées ; nous en extrayons ce que voici :

Les Forces inconnues émises par l'Homme

La question des forces inconnues émises par l'homme, pour être résolue, doit d'abord être posée : certains expérimentateurs ont affirmé et affirment qu'il émane du corps humain des forces encore mal définies, capables de produire certains effets, toujours semblables dans les mêmes conditions. Parmi ces effets, ils citent une action thérapeutique (guérison par l'imposition des mains) et un effet expérimental (provocation du sommeil, indépendamment de toute suggestion et de toute action hypnotique).

Que faut-il penser de ces affirmations ? Ce serait sortir du cadre que nous nous sommes tracé ici, que d'envisager la pramière question (guérison par l'imposition des mains), nous devons nous limiter à l'étude des causes de l'hypnose, dans lesquelles rentre la seconde question.

Or, il est très délicat d'aborder expérimentalement l'action possible de la main sur l'homme, car on se trouve en présence d'une foule considérable de causes d'erreur, dont la plus importante est la suggestion. L'homme pense, et l'idée seule de sommeil peut provoquer celui-ci. Comment pouvoir donc affirmer que la main émet une force quelconque si on opère devant un sujet qui réfléchit à ce que vous lui faites et qui, par conséquent, malgré lui, s'auto-suggestionne ? En outre, pour que des expériences — je parle de l'expérience au sens propre du mot, c'est-à-dire ayant une valeur scientifique — soient comparables, il faut, si on suppose des causes semblables, faire agir ces causes sur des instruments semblables. Or, quoi de plus dissemblable que deux organismes humains ? Age, tempérament, disposition d'esprit, état physique, milieu extérieur, etc..., sont autant de facteurs qui diffèrent suivant les gens, les moments, et qui rendent la comparaison impossible. « Si, comme le dit Favre de l'*Institut général psychologique*, l'influence des mains se fait sentir sur l'être humain, elle doit ou peut agir sur la cellule humaine. Et, si elle agit sur la cellule humaine, elle peut agir sur la cellule vi-

vante, en général. » Comme cellule vivante, privée de conscience, nous avons pris les micro-organismes et les végétaux. En expérimentant sur eux, au lieu d'expérimenter sur l'homme, nous avons le grand avantage d'éliminer le plus désagréable des facteurs d'erreurs : la suggestion : nous avons encore l'avantage de procéder suivant les règles de la méthode expérimentale posée par Descartes, qui consiste à procéder du simple au composé. Nous arriverons ainsi à admettre finalement, non pas une action certaine, mais une action possible de la main sur l'homme.

Action de la main sur les infiniment petits

Travaux de Favre

Ce côté de la question — qui est certainement un des plus intéressants — commence à peine à s'ébaucher. Et les travaux manquent à peu près complètement.

Favre, de l'*Institut général psychologique*, est le seul auteur qui se soit occupé de l'action de la main sur les microbes avec une méthode vraiment scientifique digne de ce nom. Il a opéré lui-même et a été aidé dans sa tâche par une psychiste dont les mémoires ont été remarqués au *Congrès international de Psychologie expérimentale*, Mad. S. ; les travaux de Favre ont paru dans le *Bulletin de l'Institut général psychologique* en 1904, sous le titre : *De l'action des mains sur les microbes* : laissons à Favre la parole.

« Le fait qui a servi à nos recherches est celui de la prétention émise par quelques personnes, d'agir sur certains malades par l'imposition de leurs mains sur le corps du malade.

« Ce fait premier a fait naître des questions qui se présentent sous la forme d'hypothèses qu'il s'agit de vérifier au moyen de faits significatifs, faits qu'on doit obtenir par l'expérimentation. Les faits d'observation auxquels j'ai voulu et dû aboutir, pour infirmer ou confirmer l'hypothèse de l'action des mains sur les

microbes, sont ceux que manifestent les cultures de « *bacillus subtilis* » sur gélose peptonisée en tubes.

« J'ai observé et mesuré la surface occupée dans chaque tube par l'épaisseur de la culture. C'est de ces faits d'observation et de mesure que j'ai tiré mes conclusions provisoires, en comparant l'état des cultures en expérience à l'état des cultures faites dans des tubes témoins, tubes témoins dont toutes les conditions sauf une (l'imposition des mains) étaient semblables, ou aussi semblables que possible, aux conditions des tubes en expérience....

« Dans les conditions des expériences faites, il y a eu coïncidence entre le développement faible des cultures de « *subtilis* » et l'action de la main gauche, autrement dit : les cultures de « *subtilis* » se sont développées dans leur ensemble d'une façon bien moins intense dans les tubes soumis à l'action de la main gauche que dans les tubes témoins.

« D'autre part, la différence entre les tubes « agis » et les tubes témoins, a été d'autant plus grande, que l'état du sujet opérant était meilleur ou sa force apparente plus grande.

« Touchant la méthode d'observer les faits, je dirai que j'ai tâché d'observer avec impartialité, avec curiosité, avec attention et exactitude, avec patience, avec précision, avec ordre, et avec désintéressement....

« J'ai fait des cultures sur gélose peptonisée en tubes. Les tubes d'une même expérience provenaient d'un même fabricant et d'une même livraison. Les tubes, dans la plupart des expériences, étaient d'un diamètre de 18 mill. avec gélose solidifiée à surface en bec de flûte. Le bouchon de coton était conservé, bien entendu, pendant toute la durée de l'expérience. La semence (déposée presque toujours par frottements en stries, et exceptionnellement par piqûre) était posée sur la gélose à 10 cent. environ des doigts dont l'action devait être expérimentée. La température de culture a été tenue dans le voisinage de 22 degrés, c'est-à-dire, à une certaine distance du point optimum. Trop

près de l'optimum, — dès 30 degrés environ — la culture se développait avec une rapidité trop grande pour que l'action exercée par une seule imposition des mains pendant 10 minutes pût être mise en évidence. A 22 degrés, le développement était plus lent et permettait en général de faire deux fois l'imposition des mains (à 24 heures de distance) avant que la culture fût partie à fond. (Cette dernière condition paraît importante, pour cette raison que l'influence des mains semble ne plus s'exercer activement dès que la culture est franchement partie. — Les choses se passent comme si les générations successives issues de la semence déposée devenaient, par accommodation, de plus en plus réfractaires à l'action étudiée, à l'antisepsie de l'agent étudié).

« L'opération a été faite ainsi : Dans chaque expérience (dont la durée variait de 8 à 15 jours) on a fait agir séparément les 2 mains et les 10 doigts. Ne sachant pas à priori, si les 2 mains avaient une action semblable, j'ai voulu me placer dans des conditions telles que, si une différence d'action existait, elle fût mise en évidence. J'ai séparé de même les différents doigts afin que les différences d'action pussent apparaître s'il en existait.

« Donc, aussitôt après l'ensemencement des tubes de l'expérience, j'ai fait mettre l'extrémité (un cent. environ) de chaque doigt de la main gauche, dans un tube spécial, numéroté, et au-dessus du bouchon de ouate. Et, pendant 10 ou 15 minutes, suivant l'expérience, l'opérateur a conservé la main en position, tenant avec ses cinq doigts les cinq tubes appuyés par leur extrémité inférieure sur le fond d'une boîte. Puis les tubes affectés à la main gauche, ayant été abandonnés, l'opérateur mettait les extrémités des cinq doigts de la main droite dans 5 tubes numérotés : et la position était conservée pendant 10 ou 15 minutes, suivant l'expérience. Le lendemain (après 24 heures) l'opération était recommencée dans les mêmes conditions. Pendant l'opération, les mains de l'opérateur étaient immobiles. Cela est sans doute une condition défavorable pour produire et libérer dans le milieu extérieur — ou mettre en évidence —

l'énergie intérieure du corps humain, que cette énergie se manifeste sous forme de chaleur, ou d'électricité, ou d'influx nerveux, ou de radiation N, etc. (le mouvement systématique des bras avant l'opération a paru favoriser la manifestation des effets).

« D'autre part, le manque d'attention intense chez l'opérateur ou la distraction — provenant d'une causerie, ou de la fatigue, ou du peu d'intérêt immédiat de l'action accomplie — ont pu influer parfois défavorablement sur l'expérience, en agissant sur certaines des conditions physiques ou physiologiques de l'opérateur, et par exemple, sur la circulation capillaire de ses doigts. De l'attention insuffisante, il faut rapprocher le manque d'effort de volonté, — effort utile, quand il s'agit de manifester, par exemple, l'action de l'influx nerveux ou des rayons N. Ces conditions défavorables ont dû parfois rendre moins intenses les effets de l'action des mains. Les expériences faites pendant la maladie de l'opérateur, alors que son attention et sa volonté étaient très affaiblies, ont, en effet, donné des résultats beaucoup moins nets que celles qui ont été faites antérieurement et postérieurement. »

De sa méthodique série d'expériences, Favre conclut :

« Dans chaque expérience, d'ordinaire une seule main se montre suffisamment active.

« Pour un opérateur donné, c'est d'ordinaire la main gauche (peut-être parce qu'elle agit la première dans nos expériences) qui semble produire le plus d'effets. Cette main ralentit le développement de la culture.

« La main droite, quand elle agit, semble plutôt — dans les conditions de nos expériences — activer le développement de la culture.

« Avec l'état de maladie de l'opérateur, des variations se produisent dans le sens et l'intensité des effets, autrement dit : l'action de la main gauche, par exemple, ne coïncide plus constamment avec le même effet ou le même phénomène subséquent (retard dans le développement).

« L'action apparente des mains est probablement plus forte que celle de la lumière du soleil. »

Action de la Main sur le Bacille d'Eberth. — Résultats personnels

Favre a étudié l'action de la main sur la bacille subtil et a constaté que celle-ci retarde le développement des cultures de ce micro-organisme ; nous avons voulu voir si on obtiendrait des résultats analogues avec les cultures de bacilles de la fièvre typhoïde.

Nous avons pris de préférence à tout autre le bacille d'Eberth parce que c'est un microbe qu'on se procure facilement dans les laboratoires des hôpitaux, où il sert à faire les sérodiagnostics de la typhoïde ; nous l'avions donc sous la main ; ensuite ce bacille pousse assez vite, c'est encore un des motifs qui nous a déterminé à le prendre comme réactif.

Nous avons pris d'abord une première culture d'Eberth peu active, sur bouillon gélosé, culture à croissance ralentie, conservée non pas à l'étuve, mais dans l'armoire du laboratoire, c'est-à-dire à la température ambiante. Pour exalter la croissance du microbe d'abord, pour avoir des résultats comparables ensuite, nous avons, dans chaque expérience, transporté à l'aide d'une aiguille de platine plongée dans le tube de culture, le microbe dans trois tubes de gélose peptonisée à surface inclinée ; ce semis a été fait en stries : une strie dans chaque tube de gélose après avoir trempé une fois l'aiguille de platine dans le tube de bouillon.

Nous nous sommes efforcé de faire dans chaque tube des stries comparables en profondeur et en longueur.

Les tubes étant ainsi ensemencés, nous en avons flambé l'extrémité et fermé l'ouverture avec un bouchon d'ouate qui, bien entendu, n'a jamais été retiré au cours de l'expérience.

Parmi les trois tubes ensemencés à chaque expérience, un

servait de tube témoin, un devait être soumis à l'action de la main droite, le troisième à celle de la main gauche.

Les bouchons des tubes « droit » et « gauche » étaient légèrement enfoncés de façon à permettre l'introduction de l'index dans le tube.

Les tubes « droit » et « gauche » étaient alors soumis pendant dix minutes à l'action de l'index, de la façon indiquée plus haut, puis les trois tubes étaient mis à l'étuve en même temps. Nous avons laissé les cultures se développer à la température de 32°, c'est-à-dire en dessous de l'optimum, pour que celles-ci puissent se développer moins vite, nous permettant ainsi de mieux nous rendre compte des effets produits par les mains. Favre d'ailleurs a employé ce procédé et lui donne la préférence.

Les tubes étaient retirés le lendemain à la même heure, c'est-à-dire que la durée de séjour à l'étuve, dans toutes nos expériences, a été de 24 heures, temps suffisant pour que le bacille d'Eberth, dans les conditions normales, puisse pousser sous la forme d'une bande blanchâtre à bords translucides et à reflets bleutés.

Nous avons expérimenté avec 21 tubes, c'est-à-dire que nous avons fait sept expériences. Ce nombre est certes insuffisant pour pouvoir nous permettre de tirer des conclusions ; elles sont néanmoins intéressantes parce qu'elles confirment les idées émises par Favre, à savoir, que la main retarde la croissance des infiniment petits et qu'elle a par conséquent une action comparable à l'action solaire.

Voici nos résultats :

Les sept expériences ont donné des résultats semblables, à des différences d'intensité près, différences qui tiennent à des causes que nous n'avons pu préciser (température de la main ? heure à laquelle a été faite l'expérience ? volonté de l'expérimentateur ??) Mais, dans tous les cas, la main a *nettement retardé la croissance de l'Eberth.*

Favre a trouvé que la main droite retardait la pousse de

«subtilis » sensiblement plus que la main gauche ; nos expériences nous *ont montré le contraire*, c'est-à-dire que *notre main gauche retarde davantage les cultures*, seulement, notons que *nous sommes gaucher*, c'est-à-dire que notre main gauche est la plus forte. Il y a là concordance avec ce qu'a démontré Hector Durville, à savoir, que la « polarité » est inverse chez les gauchers.

Critique de nos expériences

A nos expériences on pourra objecter :

1° Qu'on n'est jamais certain d'avoir ensemencé les tubes d'une façon rigoureusement comparable. C'est là, certes, une objection que nous nous sommes faite à nous-même. Il nous semble cependant que si les résultats étaient dus au hasard, ils n'auraient pas été aussi concordants.

2° Que le nombre des expériences est insuffisant ; nous sommes tout à fait de cet avis et c'est pour cela que nous nous gardons bien de conclure et nous disons : dans nos expériences, les choses se sont passées « comme si » la main retardait les cultures d'Eberth et « comme si » la main gauche agissait plus que la droite.

Quant à la cause de cette action, il nous semble impossible de la préciser actuellement, nous croyons pouvoir dire que la chaleur n'est pas la cause du phénomène puisque l'optimum pour la croissance de l'Eberth est précisément 37°, température du corps. Si la température de la main avait agi, elle aurait accéléré et non retardé les cultures. C'est tout ce que nous pouvons dire dans l'état actuel.

Action de la Main sur les Végétaux

Si la main humaine peut agir sur les infiniment petits, on pourrait supposer qu'elle peut ou doit agir sur des êtres plus évolués, des végétaux, par exemple.

Plusieurs auteurs ont affirmé — et ont cru prouver — que la

main accélère la croissance des plantes. De tous temps on a dit qu'il a existé des gens qui auraient agi par la main sur les végétaux. Les livres religieux ont ainsi accordé ce pouvoir à bon nombre de leurs gens d'élite. De notre temps, on cause encore des fakirs de l'Inde qui, en quelques minutes, feraient pousser une plantule. Des auteurs sérieux l'ont affirmé : le Docteur Gibier, dans son livre : *Le Spiritisme*, cite un récit de Jacolliot qui, aux Indes, aurait vu un fakir faire pousser des plantes.

Mais, il est une chose à noter, ce qui vient de loin est toujours extraordinaire et merveilleux, tout simplement parce qu'on ne le connaît pas ; et, lorsqu'on examine de près ce qui semblait d'abord si étrange, on n'y trouve souvent que supercherie ou erreur grossière. Les fakirs de l'Inde ne sont pas, en effet, les êtres supérieurs qu'on serait tenté de croire ; ce sont des misérreux, des vagabonds, les bohémiens de l'Inde, vivant d'aumônes et des quelques sous que leur rapportent leurs tours de passe-passe. Nous ne pouvons donc tenir compte de ce qu'on dit sur eux.

Plus près de nous, en France, on trouve des travaux sérieux sur la question : Hector Durville dit avoir accéléré, par l'action de la main, la croissance de plants de jeunes salades.

Emile Magnin, dans son bel ouvrage : l'*Art et l'Hypnose*, arrive à des conclusions analogues sur d'autres plantes.

Gravier, dans un petit travail intitulé : *La Culture et la taille des arbres fruitiers...* et précédé de la théorie de l'action du magnétisme humain sur les végétaux, rapporte trois expériences.

Les auteurs précités ont semé dans la terre les graines sur lesquelles ils ont fait agir ensuite la main. On peut donc objecter que la croissance plus rapide de quelques-unes des plantes est due à une différence dans la nature du sol, à une différence dans le degré de tassement de la terre, à une différence de situation en profondeur des graines dans le sol, etc...

Favre, dont nous avons déjà parlé à propos de l'action de la main sur les microbes, a essayé, le premier, de soumettre à la

vraie méthode expérimentale, les faits annoncés, et il a communiqué les résultats obtenus à l'*Institut général psychologique*, en 1905. C'est du Bulletin de cet institut que nous extrayons ce que voici :

« J'ai d'abord essayé d'étudier la germination des graines mises en terre. Mais l'expérience ainsi faite était trop complexe, et les résultats difficiles à interpréter rigoureusement, car la graine ou le végétal prenaient dans la terre des minéraux, etc., et dans l'air de l'acide carbonique, etc., quand les parties vertes apparaissaient. Trop de conditions intervenaient et trop de causes d'erreur pouvaient intervenir ».

Favre a donc pris l'eau, comme moyen de culture.

« Le milieu de culture a été l'eau pure, eau qui humectait le papier buvard sur lequel la graine était posée. L'eau, placée dans un récipient inférieur, montait par capillarité, dans le papier buvard, jusqu'à la graine.

« Chaque expérience portait quatre appareils exactement semblables, conformes au dispositif général suivant. Un réservoir inférieur (en verre ou en poterie vernissée) contenant de l'eau. Un petit récipient à savonnette (en faïence) retourné, qui formait une base rigide et inattaquable par l'eau ; sur ce récipient était posée une feuille de papier buvard qui, par son extrémité, plongeait dans l'eau du réservoir inférieur. Sur le papier humide on plaçait cinq graines.

« Les parties essentielles restant toujours les mêmes, nous avons été conduit à utiliser trois formes qui diffèrent par des détails secondaires.

« Le végétal choisi était un végétal à croissance rapide, le *cresson alénois*. Les graines étaient sélectionnées avant qu'on les mît en expérience.

« Deux opérateurs ont agi dans les expériences. Le premier, Mad. S.., a été choisi parmi ceux qui passent pour avoir une action intense sur les personnes sensitives. Le second a été moi-même. — Les deux opérateurs sont droitiers.

« Chaque jour, pendant toute la durée de l'expérience, l'imposition des mains était faite par l'opérateur. Celui-ci mettait la main pendant trois minutes au-dessus des graines, à un centimètre environ d'elles, et pendant trois minutes au-dessus de l'eau d'alimentation.

« L'opérateur agissait ainsi chaque jour, pendant 6 minutes sur l'appareil, et les 5 graines qui ont permis d'établir la courbe D ; puis pendant 6 minutes sur l'appareil correspondant à la courbe G ; puis pendant 6 minutes sur l'appareil correspondant à la courbe M. L'appareil correspondant à la courbe T n'était pas soumis à l'action des mains : il servait de témoin ».

Favre, en procédant de la sorte, a obtenu les résultats suivants :

« Dans nos expériences, les choses se sont passées *comme si* la main humaine, tenue à distance, avait une action sur la germination et la croissance de la plantule.

« Comme si les deux mains avaient des actions différentes,

« Comme si une seule main était vraiment active,

« Comme si la main droite était la plus active,

« Comme si la main droite agissait en faveur de la croissance,

« Comme si l'action favorable de la main droite touchait seulement — ou surtout — les graines débiles, à vitalité faible,

« Comme si une action de 6 minutes, le premier jour, suffisait pour que l'influence de la main fût apparente pendant toute la durée de l'expérience de germination.

« Comme si l'état de santé de l'opérateur avait une influence sur l'action produite ».

Favre considère ses conclusions comme provisoires, parce qu'il n'a que 11 expériences à présenter, et que, en pareille matière, 11 expériences ne sont rien, elles peuvent seulement fournir des indications aux chercheurs.

De la discussion qui suivit l'exposé des faits cités plus haut, à l'*Institut général psychologique*, voici ce que nous résumons :

Comte A. de Grammont. — Il serait intéressant de répéter ces expériences avec des gauchers.

Favre. — Je le crois aussi.

Comte A. de Grammont. — Si je disais tout à l'heure qu'il serait intéressant de faire faire ces expériences par des gauchers, c'est que MM. Chazarain et Dècle, et plusieurs autres expérimentateurs, avaient constaté des différences dans l'action produite par les mains, d'une main ils endormaient le sujet, et ils le réveillaient de l'autre. Ils qualifiaient ces effets des noms d'isonome et d'hétéronome.

Prof. Gilbert Ballet. — N'y a-t-il pas dans ce phénomène une question de température influant sur tel appareil plutôt que sur tel autre ? Température de la main et du corps pendant l'opération, pendant la mensuration, etc. ?

Favre. — Peut-être il faudra déterminer quel est l'agent ou quels sont les agents physiques, chimiques, etc..., qui interviennent, lorsque la main est en action. Il faudra étudier le rôle de chacun des agents connus que l'on sait déjà trouver dans le corps humain : chaleur, électricité, son, influx nerveux, etc... Quant à l'influence de la chaleur ou de la température, elle ne me paraît pas avoir eu, à elle seule, dans ces expériences, une importance très grande. En effet, d'abord, en dehors du temps de l'opération, les 4 appareils se trouvaient à la même température : et ils ont donné des résultats différents. Ensuite la chaleur de la main, qui pouvait agir sur la croissance dans le cas de la main droite, devait agir dans le même sens dans le cas de la main gauche et pourtant les résultats produits par les deux mains ont été constamment différents. D'ailleurs, la durée d'action, trois à six minutes, chaque jour, rend peu vraisemblable une action forte de cet agent déjà étudié, la chaleur.

Prof. Gilbert Ballet.— Que peut-il donc y avoir dans la main ? De l'électricité ?... A priori, l'élément électricité pourrait être éliminé.

Curie. — Un agronome de Nancy avait fait des expériences en mettant un champ électrique au-dessus des plantes, et avait obtenu une pousse beaucoup plus rapide.

Expériences personnelles

Nous avons tenu à reprendre les expériences de Favre, pour avoir un avis personnel sur la question.

Nous avons pris, comme plante d'étude, le cresson alénois :

1° Parce que Favre l'avait pris (nous voulions voir ainsi, si les résultats concorderaient) ;

2° Parce que c'est un végétal à croissance rapide (ce qui nous a permis de faire un plus grand nombre d'expériences ; chacune d'elles a duré treize jours).

Le milieu de culture

Dans nos premières expériences, les graines ont été semées dans la terre — condition mauvaise, c'est entendu — mais elles ont leur intérêt ; ce sont seulement des expériences *pour voir*.

Dans les autres expériences, le milieu de culture choisi a été l'eau :

1° Parce que l'eau peut être exactement la même dans toutes les expériences ;

2° Parce que l'eau, grâce à sa transparence, permet l'étude de la croissance de la racine, point important sur lequel Favre a peut-être eu le tort de ne pas s'arrêter.

Seulement, l'eau a un grand inconvénient : elle n'est pas assez nutritive pour la plante, et la croissance du cresson alénois languit à partir du 8e ou 9e jour. Il sera indispensable de reprendre ces expériences en employant un milieu de culture plus nutritif, quoique transparent, ce qu'on pourra obtenir facilement par adjonction de substances minérales rigoureusement dosées.

L'opérateur a été nous-même. Nous avons dans chaque expérience, pris trois cristallisatoires du laboratoire, non pas opaques comme ceux employés par Favre, mais transparents (verre).

Sur chaque cristallisatoire, nous avons placé une feuille de papier buvard taillée comme dans le dispositif de Favre ; c'est-à-dire que l'eau montait par capillarité jusqu'aux graines qui étaient placées sur chaque buvard, au nombre de trente. Les graines avaient été choisies et étaient aussi comparables que possible, à première vue.

Parmi les trois cristallisatoires de chaque expérience, un servait de témoin, les deux autres étaient soumis à l'action de la main, l'un de la main droite, l'autre de la main gauche. Nous avons opéré chaque jour pendant dix minutes le matin, et autant le soir. La durée de l'action a été trois fois plus longue que dans les expériences de Favre.

Enfin, non seulement nous avons mesuré la longueur des pousses, mais nous nous sommes aussi attaché à la constatation de la *date* d'apparition de la radicule d'abord, de l'apparition, puis de l'épanouissement des premières feuilles ensuite. Notons enfin que *nous sommes gaucher.*

Tous ces préliminaires étant donnés, nous pouvons dire que nous nous sommes efforcé d'observer à la façon de Favre, c'est-à-dire avec impartialité, attention, précision.

Les conclusions auxquelles nous sommes arrivé sont les suivantes :

De même que Favre, nous avons constaté que la main *accélère la croissance du cresson alénois* dans des proportions notables ; mais nous avons remarqué que l'*accélération n'apparait nettement, dans nos expériences, que lorsque la germination est terminée.* Les choses se sont passées, en effet, *comme si la présence de notre main, disons de nos mains, retardait la germination ; une fois la germination achevée, c'est-à-dire lorsque les premières feuilles s'étaient épanouies, la main agissait de telle sorte que les pots influencés rattrapaient rapidement le pot témoin puis le dépassaient.* Nous n'avons pas constaté qu'une seule imposition laissât une marque visible pendant toute la durée de l'expérience.

Dans nos expériences *la main gauche a agi plus que la droite* (sans doute parce que nous sommes gaucher) ; on se souvient, en effet, que pour Favre, la main la plus active est la main droite ; ceci tendrait à confirmer l'hypothèse émise par le comte de Grammont, les faits avancés par Hector Durville, Chazarain, Dècle, à savoir que la " polarité " est inverse chez les gauchers. Bien entendu, ce sont là des faits à vérifier avec d'autres expérimentateurs.

Voici le résultat d'une de nos expériences, nous la résumons le plus possible.

RÉSULTATS

JOURS	Pot gauche	Pot témoin	Pot droit
Samedi	SEMIS		
Dimanche	0	0	0
Lundi matin	2 radicelles de 2 m/m	1 radic. 3 m/m. 3 radic. 2 m/m.	2 radic. 3 m/m. 1 radic. 2 m/m.
Lundi soir	1 radic. 3 m/m. 2 radic. 2 m/m.	1 radic, 3 m/m. 6 radic. 2 m/m.	2 radic. 3 m/m. 2 radic. 2 m/m.
Mardi matin	1 radic. 4 m/m. 1 radic. 3 m/m. 11 radic. 2 m/m. Poils absorbants 0. 3 radic. se dirigent en haut.	4 radic. 4 m/m. 2 radic. 3 m/m. 10 radic. 2 m/m. Poils absorb. nets 4. 0	4 radic. 4 m/m. 1 radic, 3 m/m. 6 radic. 2 m/m. Poils absorb. nets 3. 1
soir	2 radic. 4 m/m. 9 radic. 3 m/m. 5 radic. 2 m/m. Poils absorbants 2, peu développés Graines non germées 14 Aucune feuille n'apparaît.	3 radic. 5 m/m. 7 radic. 3 m/m. 10 radic. 2 m/m. Poils absorbants 7, très développés. Graines non germées 10. Une feuille apparaît.	3 radic. 5 m/m. 1 radic. 4 m/m. 3 radic. 3 m/m. 7 radic. 2 m/m. Poils absorb. 5. Non germées 16. Aucune feuille n'apparaît.

JOURS	Pot gauche	Pot témoin	Pot droit
Mercredi matin	Poils absorb. 10. Non germées, 8. Aucune feuille.	Poils absorb. 12. Non germées 4. 2 feuilles.	Poils absorb. 8. Non germées 13. Aucune feuille.
soir	Poils absorb. 12. Non germées 8. Aucune feuille.	Poils absorb. 13. Non germées 4. 2 plantules avec feuilles non étalées.	Poils absorb. 8. Non germées 13. 1 plant. avec 1 feuille.
Jeudi matin	Poils absorb. 13. Non germées 8. Ce pot est nettement en retard sur le pot témoin, mais moins que le pot droit. Plant. non redressées avec feuilles, 6.	Poils absorb. 14. Non germées 4. 6 plant. redressées avec feuilles.	Poils absorb. 10. Non germées 11. 3 plant. non redressées avec feuilles.
Jeudi soir	Non germées 8 Plant. à 2 feuilles 12	Non germées. Plant. à 2 feuilles 10.	Non germées 11. Plant. à feuilles 7. une plant. à 2 feuilles *bien épanouies*
Vendredi matin	Non germées 7. Plant. à feuilles très développées 2. Plant. à feuilles bien développées 15. Total des plant. avec feuilles 17.	Non germées 3 Plant. à feuilles très développées 5. Plant. à feuilles bien développées 8. Total 13.	Non germées 9. Plant. à feuilles 7. Les feuilles sont bien moins développées que dans le pot témoin ; mais celles qui sont nettement parties ratrappent le pot témoin.
Samedi soir	Non germées 6.	Non germées 3.	Non germées 7.
	Les 3 pots ont des pousses germées tout à fait comparables. Le pot gauche tend à prendre l'avance.		
Dimanche matin	Non germées 6. Les plant. ont une avance nette sur le pot témoin. 4 plant. à feuilles complètement épanouies.	Non germées 3. Retard appréciable ; aucune plant. n'a de feuilles complètement épanouies.	Non germées 6. Les plant. nt une avance nette sur le témoin. 3 plant. à feuilles complètement épanouies.
Lundi soir	Plant. avec feuilles complètement épanouies 8.	Plant. avec feuilles complètement épanouies 5.	Plant. avec feuilles complètement épanouies 6.
Mardi	A partir de ce jour le pot gauche est très nettement en avance, le pot droit vient ensuite, le pot témoin est et reste en retard.		

Ainsi qu'il est facile de le voir, les deux pots droit et gauche ont eu une germination nettement retardée. La germination terminée, ils ont rattrapé le pot témoin, puis l'ont dépassé.

Que dire de ces résultats ? Ils ne sont pas en tout comparables à ceux obtenus par Favre : celui-ci, en effet, n'a pas constaté que la main *retarde* la germination.

La cause de ces divergences de résultat est peut-être dans la différence de dose d'action. Favre influençait ses plantules pendant 6 minutes chaque jour, tandis que dans nos expériences, la durée d'action a été de 20 minutes par jour.

Nous nous permettons de dire — mais cela à titre de pure hypothèse quoique nous n'aimions pas les hypothèses de ce genre — que ce pourrait être la forte dose d'action qui est la cause du retard dans la germination. Ce phénomène de différence d'action suivant la dose est d'ailleurs bien connu des médecins : ne savons-nous pas que la morphine, par exemple, donnée à très petite dose (quelques milligrammes) est un excitant de l'organisme, tandis qu'à forte dose (1 à 2 centigrammes), elle est un puissant calmant.

Dans nos expériences la main a agi sur la germination comme agit la lumière solaire : en la retardant.

Critique de nos expériences

La critique que le professeur Gilbert Ballet avait faite aux expériences de Favre, à savoir que la chaleur est peut-être la cause de la croissance rapide des pousses influencées, ne peut s'appliquer à nos expériences : en effet, si la chaleur était la cause du phénomène, nous n'aurions pas constaté un retard dans la germination, puis une accélération une fois la germination terminée; mais au contraire une accélération dès le début de l'expérience, puisqu'on sait que la chaleur active la germination.

Mais alors quelle force émanant de l'homme cause le phénomène ? Il serait prématuré de vouloir le dire en l'état actuel de la science, et d'autres expériences s'imposent.

Action de la Main sur l'homme

S'il est établi que la main agit sur les infiniment petits et sur les végétaux, nous pouvons maintenant nous permettre d'envisager une action possible sur les animaux et en particulier sur l'homme, nous en arriverons ainsi à concevoir la provocation possible de l'hypnose par la main.

Le Dr Moutin, dans sa thèse de doctorat a décrit un procédé auquel nous attachons une grande valeur, et qui montre que la main peut provoquer des phénomènes d'attraction sur un organisme humain. Moutin fait placer une personne debout, les talons joints, les bras tombant normalement ; il se place derrière elle, sans l'avoir au préalable prévenue de ce qu'il va faire et de ce qui va se produire. Il dirige ses mains, la paume en avant vers les omoplates du sujet, en ne touchant que légèrement. Au bout de quelques instants, il ramène lentement les mains en arrière et constate que très souvent le sujet tombe à la renverse, attiré par les mains. Moutin fait de cette expérience, lorsqu'elle est positive, le diagnostic de la sensitivité de son sujet, c'est-à-dire de sa sensibilité aux manœuvres qui doivent provoquer l'hypnose.

Nous avons repris méthodiquement cette expérience, qui est facilement réalisable, et ne demande aucun appareil ; et nous avons constaté qu'environ un quart des gens sont attirés à la renverse, plus ou moins vite et plus ou moins fortement. Bien entendu, ici comme dans toutes les expériences portant sur l'homme, il convient, avant d'interpréter l'expérience, de s'assurer que la suggestion ne peut y avoir joué aucun rôle. C'est ainsi qu'on ne fera jamais plus d'une expérience devant plusieurs personnes : la première expérience a une valeur, parce que le patient ignore ce qu'on fait sur lui, mais les expériences suivantes ne vaudraient rien, puisque les témoins auraient

appris que quand viendra leur tour, ils devront tomber à la renverse.

Nous avons fait tout spécialement cette expérience bien simple à la Salpêtrière dans le service de notre maître, M. Séglas, et avons constaté que certains aliénés étaient très sensibles au procédé : Ou..., démente précoce hébéphréno-catatonique, dont nous avons déjà causé, ne s'inquiétait nullement de la position de nos mains sur ses omoplates ; elle continuait ses rires, ses conversations décousues, ses grimaces, tout en se courbant à la renverse en arc de cercle, quand nos mains s'éloignaient doucement de son dos.

La main exerce donc des phénomènes attractifs sur un autre organisme.

Hector Durville et de Rochas sont allés beaucoup plus loin dans cet ordre d'idées, et ont écrit que l'homme est comparable à un aimant ou plutôt à un système d'aimants, et que si le sujet est assez sensible, il peut se produire des phénomènes d'attraction et de répulsion suivant les pôles en présence. Nous ne pouvons insister davantage sur ce sujet qui nous entraînerait beaucoup trop loin.

La main humaine est également susceptible d'agir sur les organes des sens en provoquant sur eux des sensations spéciales, où la suggestion ne joue aucun rôle. Citons seulement une observation relative à l'action sur la vue ; nous avons communiqué sur ce sujet un long rapport au Congrès international de Psychologie expérimentale, nous en extrayons ce qui suit :

LES EFFLUVES HUMAINS EXISTENT-ILS ?

Quelques faits en faveur de leur existence

...Une chose a causé aux partisans du fluide un préjudice considérable, ce fut de prétendre par lui tout guérir, même les choses incurables, agir à distance sur quiconque et faire le bien ou le mal à autrui suivant leur bon vouloir ; dirigeant vers le bien les forces dont la nature les avait comblés, ils devenaient guérisseurs ; les dirigeant vers le mal, ils devenaient des sorciers redoutés. Il est un fait qu'on constate partout dans l'histoire : c'est que chaque fois qu'il y eut dans un sens un emballement excessif, la réaction a toujours été aussi violente ou davantage. C'est ce qui arriva pour le magnétisme : en face des défenseurs acharnés du fluide, se dressèrent des négateurs non moins acharnés. Les défenseurs entassèrent une foule de preuves que les négateurs cherchèrent à démolir d'abord une à une, puis traitèrent par le mépris. Et la question est toujours en suspens. Diminuons l'importance de ce fluide, au lieu d'en faire la panacée universelle devant qui tout cède, cherchons pour l'instant à nous assurer d'abord de son existence.

Parmi les auteurs qui ont cherché à constater ces choses mal définies, avec une méthode rigoureuse, citons : Lafontaine, de Rochas, de Reichenbach, le professeur Richet, le Dr Maxwell, Hector Durville.

J'ai été moi-même témoin d'un fait qui, je crois, dans les conditions où je l'ai observé, n'est pas dénué de valeur. Le 12 juin 1910, j'imposais les mains devant l'abdomen d'une dame vêtue d'une robe noire, elle était tournée la face vers la lumière, j'étais assis devant elle ; il y avait ainsi entre la dame et moi un demi-jour favorable à la constatation du phénomène que voici : je remarquai des effluves grisâtres, comparables à de la fumée de cigarette s'échappant de l'extrémité de mes doigts ; ils semblaient les pro-

longer; les plus visibles étaient ceux qu'émettaient les index et les médius. Je remarquai peu de chose à l'annulaire, moins encore à l'auriculaire. En outre, un arc lumineux, bien visible (ce fut lui qui attira tout d'abord mon attention), à très grand rayon, à concavité tournée vers moi, unissait mes deux index Je me crus halluciné et pensai à autre chose, le phénomène persista. Continuant alors à douter de moi, et sachant combien les données des sens sont sujettes à caution, je priai M. C..., ingénieur, homme intelligent et je crois peu suggestible, de s'asseoir

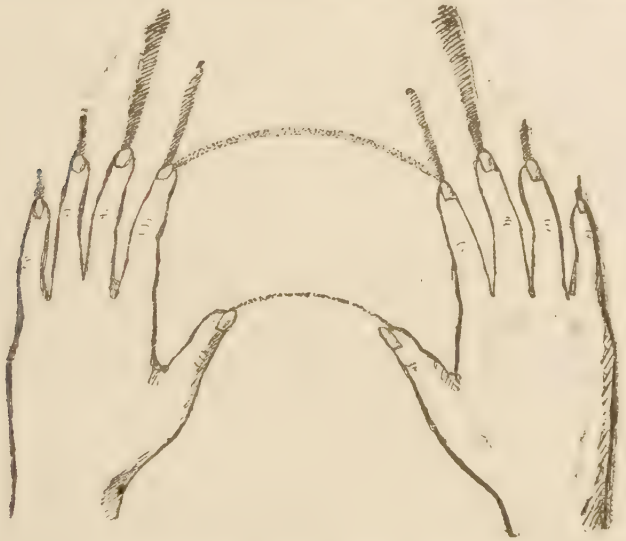

Fig. 1. — Les Effluves tels qu'ils ont été vus, dessinés par un témoin.

à mes côtés, puis je lui dis cette simple phrase : « Veuillez, je vous prie, regarder mes mains ». Il regarda, et de suite, avec un grand étonnement : « Tiens, dit-il, c'est curieux, je vois des lueurs pâles » et il fit le geste indiquant un arc entre mes deux index. Je le priai de vouloir bien, sans ajouter mot, dire de venir aux gens qui se trouvaient dans le salon. Je les fis ranger autour de moi, en leur disant simplement : « Regardez mes mains, et

ne dites rien ». — Une dame, malgré mes recommandations, s'écria qu'elle voyait des « lumières au bout de mes doigts ». Mécontent de cette phrase irréfléchie, je recommandai le plus absolu silence, quoique convaincu que l'expérience n'avait plus de valeur, puisque les témoins étaient prévenus et pouvaient se laisser suggestionner.

Un fait vint montrer que la suggestion ne joua aucun rôle, c'est le suivant : la même dame qui avait eu la langue si longue ajouta encore : « Mais, docteur, si on faisait l'obscurité complète, il est certain qu'on verrait mieux ». Je fis faire l'obscurité, ce qui fut facile, grâce à un dispositif spécialement préparé, et ordonnai de ne plus prononcer, même à voix basse, le moindre mot. Je fis préparer du papier pour que chacun puisse détailler immédiatement après l'expérience, et sans consulter ses voisins, le résultat de son observation. Personne ne proféra plus une parole.

Or, voici la constatation curieuse que je fis :

Dix-huit personnes étaient présentes. En demi-lumière, dix-huit ont vu des lueurs s'échapper de mes doigts. Dans l'obscurité (malgré la suggestion qu'avait faite la dame), 12 témoins n'ont absolument rien vu, six ont vu très peu de chose.

Voici les 18 observations qu'on peut classer ainsi ; je vous montre les manuscrits mêmes, absolument intacts :

1° Dans le demi-jour, 9 signalent des *effluves gris* s'échappant surtout de mes index et médius et un *arc lumineux* entre les deux index. Huit autres ont vu des effluves gris sans voir d'arc lumineux. La dix-huitième personne vit les effluves de l'arc *rougeâtres*, au lieu de gris.

2° Dans l'obscurité, 12 témoins n'ont *absolument rien vu*, les autres très peu de chose.

Le phénomène peut-il s'expliquer par l'hallucination collective ou par la persistance des images sur la rétine ?

Les philosophes et hypnotiseurs modernes ont insisté beaucoup sur l'extraordinaire suggestibilité des réunions. On pourrait dire que les témoins croyant, à peu près tous, à l'existence des forces émises par l'homme, se sont mutuellement suggérés ; deux faits détruisent cette hypothèse :

1° On se souvient que quelqu'un avait dit : « Dans l'obscurité on verrait mieux ». Si la suggestion avait joué un rôle, toutes ou presque toutes les observations auraient signalé que dans l'obscurité on voyait mieux les lueurs ; or, les dix-huit témoins s'accordent à l'unanimité pour affirmer qu'on vit moins bien ; 9 d'entre eux n'ont même absolument rien vu.

2° Si les dix-huit personnes avaient été hallucinées, il est infiniment probable qu'elles l'eussent été chacune à sa façon, or, 9 observations sont identiques, les 9 autres ne diffèrent des autres que par le seul fait qu'elles ne signalent pas l'arc ; sur les 18 témoins, 17 ont vu aux effluves des teintes semblables (grises) la 18e seule a vu les effluves rougeâtres (c'est une grande sensitive).

Quant à la seconde critique, à savoir que les traînées grisâtres pourraient être dues à la persistance de l'image des doigts sur la rétine, un seul fait la détruit : qu'on explique par ce phénomène les traînées lumineuses qui prolongeaient mes doigts, j'accepte encore ; mais comment expliquer, de la même façon, l'existence de l'arc qu'ont constaté neuf personnes, là où mes doigts ne passaient jamais ?

Il était logique de penser qu'on doit pouvoir reproduire plus ou moins facilement l'expérience. Des recherches que j'ai faites à ce sujet, voici ce qui découle : on peut toujours voir des lueurs se dégager des mains quand on se place dans certaines conditions. Mettez-vous dans un demi-jour et faites des passes lentes

ou des impositions devant un fond noir ou rouge, vous verrez des lueurs s'échapper des doigts ; sur fond clair ou en plein jour, on ne voit rien. L'obscurité m'a semblé défavorable au phénomène.

Le Dr Maxwell, dans son ouvrage : *Les Phénomènes psychiques*, rapporte des observations très comparables aux miennes, mais il a constaté que les lueurs se voient mieux dans l'obscurité. Je le cite textuellement. Pour être témoin du phénomène, il faut, dit-il :

« 1° Se placer en face de la source lumineuse, autant que possible ;

« 2° Mettre entre soi et la source lumineuse, lampe ou fenêtre, un objet foncé ou mat. Il ne faut pas le placer comme un écran, entre la lumière et les opérateurs. Il faut simplement le placer

Fig. 2 — Les effluves vus et dessinés par un sensitif. — Expérience de Rochas.

entre les expérimentateurs et, par exemple, la fenêtre. Le moyen le plus commode est de rouler un fauteuil tendu de velours foncé, de manière à faire présenter le dos du fauteuil à la lumière ;

« 3° Présenter ses mains, la face palmaire tournée vers la poitrine, de manière à les projeter sur le fond sombre préparé. Il faut écarter légèrement les doigts étendus de la main : on approche ensuite les mains de façon à ce que les extrémités des doigts se touchent, et on écarte très lentement les mains en tenant toujours les doigts légèrement en extension ;

« 4° On fait placer derrière soi la personne avec laquelle on veut expérimenter, de telle sorte que sa tête soit à peu près au

niveau de la tête de l'expérimentateur, et dans une position à peu près normale, au milieu du plan qu'occupent les mains.

« Dans ces conditions, sept ou huit personnes sur dix verront, quand les doigts s'écartent, une sorte de buée grisâtre en réunir les extrémités d'une main à l'autre. Il faut avoir grand soin de ne pas prévenir la personne avec laquelle on expérimente de ce qu'elle doit voir, car on vicierait l'expérience en y introduisant un élément suggestif ou imaginatif ».

J'ai été très heureux de retrouver dans l'œuvre de Maxwell les expressions de buée et fumée de cigarette que plusieurs assistants ont employé pour désigner les effluves. Comme cet auteur, j'ai constaté la couleur grise, une seule assistante a vu rouge, comme un jeune médecin dont parle Maxwell.

Maxwell dit plus loin : « Il arrive parfois qu'il (l'effluve) est perceptible lorsqu'on fait des passes sur une personne ou sur un objet... c'est une buée grisâtre qui paraît prolonger les doigts de celui qui fait les passes ».

De Reichenbach, de Rochas et H. Durville rapportent des observations un peu différentes ; ils ont étudié la visibilité des effluves, non pas avec des gens pris au hasard, mais plus spécialement sensitifs, instruments plus sensibles selon l'expression de Durville. Ces trois auteurs sont arrivés aux mêmes conclusions, conclusions qu'ont repris les Docteurs Chazarain et Dèclc : leurs sensitifs placés dans l'obscurité, voient les mains briller de couleurs différentes, bleu à droite, jaune à gauche.

Il semble donc établi que des forces émanent de l'homme, mais quel rôle sont-elles capables de jouer au juste dans les manifestations du psychisme, voilà ce que je voudrais voir élucider.

Rôle possible des Forces mal définies émises par l'homme, dans la production de l'hypnose

S'il est établi, croyons-nous, que des forces émanent de l'organisme, il n'est pas encore évident que ces forces jouent un rôle dans la production du sommeil. C'est par cette question de la provocation de l'hypnose par les forces émises par l'homme que nous terminerons ce travail. Ici le sujet devient délicat, et notre tâche pénible. Nous avons des preuves de la possibilité de produire le sommeil sans suggestion, sans action hypnotique : notre sujet Jane s'endormait à distance, au moment où nous pensions à l'endormir, alors qu'elle ignorait absolument ce que nous faisions sur elle. — Nous préférons, au lieu de relater nos expériences personnelles, nous retrancher derrière l'autorité du Professeur Ch. Richet ; laissons-lui la parole :

« Dans le cours de l'année 1873, dit-il, dans les comptes-rendus de la Société de Psychologie physiologique, étant alors interne à l'hôpital Beaujon, j'ai fait beaucoup d'expériences de somnambulisme. Je n'ai pu contater que sur un seul des sujets endormis par moi, le somnambulisme à distance. C'était une femme d'environ 25 ans, couchée, si je ne me trompe, au lit onze de la salle des femmes, qui, d'abord difficilement accessible au sommeil, finit, par le fait de l'éducation, par pouvoir être endormie avec une grande facilité. D'abord je l'endormais par des passes, puis plus tard en lui touchant la main, puis enfin, en entrant simplement dans la salle. Le matin, quand j'entrais dans la salle avec M. le professeur Le Fort, je la voyais aussitôt, dans le fond de la salle où elle était, s'endormir ; mais, comme je ne voulais pas qu'elle fût dans cet état au moment où M. Le Fort serait à côté d'elle, je faisais tous mes efforts pour la réveiller mentalement, et de fait, elle se réveillait toujours quelques instants avant que M. Le Fort n'arrivât au lit n° 11.

S'agissait-il réellement d'un acte de volonté de ma part, soit pour la réveiller, soit pour l'endormir, ou bien s'endormait-elle et se réveillait-elle spontanément ? C'est là un point que je n'ai jamais pu bien établir : Et si, comme je vais le raconter, l'expérience n'avait pas été faite d'une autre manière, ce sommeil et ce réveil ne prouveraient absolument rien.

Un jour, étant avec mes collègues à la salle de garde, à déjeuner, notre confrère M. Landouzy, alors interne, comme moi, à l'hôpital Beaujon était présent — j'assurais que je pouvais endormir cette malade à distance, et que je la ferais venir à la salle de garde où nous étions, rien que par un acte de ma volonté, mais au bout de dix minutes, personne n'étant venu, l'expérience fut considérée comme ayant échoué. En réalité, l'expérience n'avait pas échoué, car quelque temps après, on vint me prévenir que la malade se promenait dans les couloirs endormie, cherchant à me parler et ne me trouvant pas... Une autre fois, j'ai répété cette expérience en la variant de la manière suivante : « Je priai deux de mes collègues de se rendre dans la salle, sous le prétexte d'examiner une malade quelconque, en réalité afin d'observer comment se comporterait le numéro 11, que j'aurais, à ce moment, l'intention d'endormir. Quelque temps après, ils vinrent me dire que l'expérience avait échoué.

Cependant, cette fois encore, elle avait réussi. Car on s'était trompé en désignant à la place du n° 11, la malade voisine, qui, naturellement, était restée parfaitement éveillée, tandis que le n° 11 s'était effectivement endormie... Si donc, ajoute le professeur Ch. Richet, le phénomène existe — et je crois qu'il est difficile de le nier absolument — il est extrêmement rare, et ne se produit que dans des circonstances spéciales qui échappent jusqu'ici à la détermination scientifique. »

Le professeur Richet a eu l'occasion d'observer d'autres phénomènes de ce genre plus récemment, au Havre. Héricourt et les professeurs Gley et Ochorowicz en signalent beaucoup d'analogues.

Pierre Janet a publié, dans les comptes-rendus de la Société de Psychologie physiologique, plusieurs observations qui prouvent l'action hypnogène de la volonté, citons-en un :

« Si on presse la main de Mme B... sans songer à l'endormir, on n'arrive pas à provoquer le sommeil; au contraire si l'on songe à l'endormir sans lui presser la main, on y réussit parfaitement. En effet, nous laissâmes Mme B... assise au bout de la chambre, puis, sans la toucher, et sans rien dire, M. Gibert, placé à l'autre bout, pensa qu'il voulait la faire dormir : après 3 minutes, le sommeil léthargique se produisit. J'ai répété la même expérience plusieurs fois avec la même facilité ; il me suffisait,en me tenant, il est vrai, dans la même chambre, de penser fortement que je voulais l'endormir et elle s'endormait en effet. Je réussis même un jour à l'endormir malgré elle, et quoiqu'elle fût dans une grande agitation, mais il me fallut cinq minutes d'effort. Dans les circonstances que je raconte, il n'est pas absolument certain, j'en conviens, que ce soit bien la pensée de l'un de nous qui ait endormi Mme B.... Peut-être pourrait-on supposer, et c'est sans doute ce que soutiendrait M. Bernheim, qu'il s'agit ici d'une suggestion ordinaire de sommeil. Notre présence, notre attitude, le silence ne pouvaient-ils pas provoquer chez cette femme l'idée du sommeil et par suite le sommeil même ? cela est à la rigueur possible ; voici, cependant, quelques difficultés. Il m'est arrivé plusieurs fois, en attendant M. Gibert, de rester près de Mme B... dans la même attitude méditative, dans le même silence, sans penser à l'endormir, et le sommeil ne commençait pas du tout. Au contraire dès que, sans changer d'attitude, je songeais au commandement du sommeil, les yeux du sujet devenaient fixes et la léthargie commençait bientôt... »

Conclusion

Nous croyons, par tout ce qui précède, pouvoir conclure en répétant ce que nous avons dit déjà dans les premières pages : à savoir que la suggestion et les actions hypnotiques ne peuvent à elles seules expliquer tous les phénomènes de l'hypnose ; il y a lieu de faire parfois intervenir des causes encore mal définies émanant de l'être humain.

Que faut-il, en effet, pour que le sommeil de l'hypnose se produise ? Il faut *dissocier le moi* ; ce moi que Pierre Janet compare si justement à un lustre à nombreux flambeaux ; chaque flambeau représente un phénomène psychique ; les rangs supérieurs de ces flambeaux représentent les formes supérieures de l'activité psychique, le moi pensant ; les flambeaux inférieurs représentent les formes inférieures, le moi de l'habitude, de l'automatisme. Eh bien, pour produire l'hypnose, il faut éteindre les flambeaux supérieurs (ceux du moi pensant), pour ne laisser brûler que les inférieurs (ceux du moi automatique), *et l'éteignoir importe peu. L'éteignoir peut être une suggestion* ; *mais il peut être aussi autre chose* ; il peut être un excitant sensoriel, connu, force ou des forces émises par l'organisme.

Nous avions eu l'intention de tenter une ébauche d'analyse de ces forces émises par l'homme, d'après les données que nous possédons. Les travaux récents communiqués à l'Académie des Sciences par MM. Charpentier, Blondlot, J. Becquerel, Gilbert Ballet, André Broca, Meyer, d'Arsonval, E. Bichat, A. Zimmern sur les rayons N et les radiations émises par l'organisme humain, nous autorisaient à envisager le problème ; nous ne sommes pas résolu cependant à le faire.

SERMENT

En présence des Maîtres de cette Ecole, de mes chers condisciples, et devant l'effigie d'Hippocrate, je promets et je jure, au nom de l'Etre suprême, d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la Médecine. Je donnerai mes soins gratuits à l'indigent, et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail. Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe ; ma langue taira les secrets qui me seront confiés, et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs ni à favoriser le crime. Respectueux et reconnaissant envers mes Maîtres, je rendrai à leurs enfants l'instruction que j'ai reçue de leurs pères.

Que les hommes m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses ! Que je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes confrères si j'y manque !

Vu et permis d'imprimer :
Montpellier, le 30 Juin 1911
LE RECTEUR :
ANT. BENOIST.

Vu et approuvé :
Montpellier, le 30 Juin 1911
LE DOYEN :
MAIRET.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Préface	7
L'Hypnose est un état réel spécial ou n'est que le résultat d'une simulation	9
Plan d'études	13
Etiologie du sommeil provoqué, d'après l'école de Nancy	15
Un mot de la question de la responsabilité dans l'hypnotisme	18
Du réveil par suggestion	20
La suggestion est incapable d'expliquer tous les phénomènes de l'hypnose	21
Etiologie du sommeil provoqué, d'après l'école hypnotique	27
Les actions hypnotiques elles-mêmes sont incapables d'expliquer tous les phénomènes de l'hypnose	34
Expériences personnelles	49
Action de la main sur l'homme	54
Rôle possible des forces mal définies émises par l'homme, dans la production de l'hypnose	62
Conclusion	65

GRANDE IMPRIMERIE DU CENTRE. — HERBIN. MONTLUÇON.